

---

## *Dictionnaire de la mer et des côtes*

Emmanuelle Charpentier

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2688>

DOI : 10.4000/abpo.2688

ISBN : 978-2-7535-3304-2

ISSN : 2108-6443

### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

### Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2013

ISBN : 978-2-7535-3302-8

ISSN : 0399-0826

### Référence électronique

Emmanuelle Charpentier, « *Dictionnaire de la mer et des côtes* », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 120-4 | 2013, mis en ligne le 30 décembre 2013, consulté le 23 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/abpo/2688> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/abpo.2688>

---

© Presses universitaires de Rennes

# Comptes rendus

RIVALLAIN, Josette, *Les haches à douille armoricaines revisitées. Apports des travaux et des études de la deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle en Bretagne*, Les Dossiers du Centre régional d'Archéologie d'Alet, suppl. A1, 2012, 224 p., 109 fig., 1 cédérom.

« Les haches à douille de type armoricain sont un élément majeur du premier âge du Fer de Bretagne et de Normandie [...] elles sont rarement associées à d'autres objets sinon à des éléments du premier âge du Fer. Les associations anciennement signalées dans les dépôts en langue de carpe ne sont pas confirmées de nos jours, c'est pourquoi les haches à douille de type armoricain doivent être détachées de l'âge du Bronze et considérées comme une entité originale du début de l'âge du Fer »

J. Briard, in *Documents d'Archéologie méridionale*, 24, 2001, p. 261.

Notre regretté collègue et ami Jacques Briard avait fait projet de reprendre de fond en comble – et ce à l'échelle européenne – la question des haches à douille de type armoricain, et pour ce faire avait commencé à rassembler une équipe; mais sa maladie et sa trop rapide disparition empêchèrent que ce beau projet pût être mené à bonne fin. La problématique des haches à douille de type armoricain était de ce fait restée ouverte. Par le présent ouvrage, Josette Rivallain propose une synthèse sur les haches à douille de type armoricain – limitée aux seules trouvées en Bretagne – poursuivant ainsi la recherche entreprise avec sa thèse publiée en 1971.

Une première remarque concernera le titre : sémantiquement, une hache à douille armoricaine est une hache à douille *fabriquée* ou *trouvée* en Armorique, quel qu'en soit le type. Aussi, faudrait-il plutôt écrire « haches à douille de type armoricain », l'adjectif « armoricain » ayant valeur d'éponyme sans préjuger du lieu de production ou de trouvaille : il est bien connu que les haches qui nous intéressent furent aussi très abondamment produites en Normandie, et qu'un certain nombre s'exportèrent à l'époque plus ou moins plus ou moins loin de ces deux régions, telles deux inédites découvertes depuis peu dans les Deux-Sèvres.

L'ouvrage se lit agréablement. On regrettera toutefois une certaine négligence à la relecture (P. du Chatellier et Paul Du Chatellier p. 15, devenant P. du Châtelier p. 122; p. 74 « petites haches de type Brandivy, en miniature » alors que les haches du type de Brandivy sont les plus grandes et massives de toutes, ce qu'évidemment l'auteure n'ignore pas), des coquilles trop nombreuses, des appels incomplets pour certaines figures (ex., p. 199) ou appels bibliographiques (ex., p. 147 : « Carfantain [Dol-de-Bretagne, 35, 1887] »). Quelques légendes de figures sont inexactes ou incomplètes : fig. 80, les dessins attribués à Louis Marsille, qui sont d'Yvan Onnée; les fig. 75 et 76 mélangeant objets associés à des dépôts de haches à d'autres n'en venant pas (Dol-de-Bretagne, le Rocher au Bono, Plougoumelen), sans que le fait soit précisé pour ces derniers.

La bibliographie (qui comporte un nombre important de travaux non appelés dans le texte...), a été partagée selon trois thèmes différents, ce qui n'en facilite guère la consultation. On regrettera aussi l'absence d'index. L'iconographie, riche et de bonne qualité générale, fournit un nombre très important de dessins de haches

inédits, tant des types armoricains que des modèles antérieurs du Bronze final atlantique 3 (BFa 3). Cependant, on déplorera quelques inutiles reproductions de très mauvais croquis, ex. fig. 76 (objets du dépôt de Plonéis, par ailleurs déjà figurés par d'excellents dessins sur la fig. précédente) ou fig. 85 (dépôt de Questembert).

Le premier chapitre de l'ouvrage (p. 5-35) est consacré à l'historique des trouvailles de haches à douille de type armoricain et de l'intérêt que leur portèrent le monde érudit, les sociétés savantes et les musées. Ainsi sont évoquées les grandes figures du président de Robien, de Paul Maufrais du Chatellier, Louis Marsille, Gabriel de Mortillet, Joseph Déchelette, et de bien d'autres. Un hommage mérité est rendu à Pierre-Roland Giot. Le rôle fondamental de Jacques Briard pour l'élaboration des protocoles d'étude et d'interprétation modernes des haches à douille de type armoricain est justement souligné. Mais on reste étonné que l'évocation de Jacques Briard se limite à sa thèse de 1965, négligeant les premiers doutes qu'il formula quant à la date des haches à douille de type armoricain dès 1991 (actes du colloque de Beynac) puis sa drastique et sans appel remise en question chronologique de 2001 (*cf.* citation en tête de ce compte-rendu)!

Le chapitre 2 (p. 37-153) forme le corps de l'ouvrage. La typologie des haches à douille de type armoricain, présentée en premier (p. 37-50), est une reprise de celle élaborée par Jacques Briard dans son ouvrage de 1965, que complétèrent les fiches typologiques préparées par ce dernier en collaboration avec Guy Verron publiées par la Société préhistorique française en 1976. Puis les conditions de découverte des dépôts sont abordées, département par département (p. 51-81), avec des données aussi détaillées que possible : se trouvent ainsi commodément réunies de précieuses informations dispersées dans les revues locales et les archives. Ensuite est fait retour à la typologie et aux mesures des haches, avec un intérêt particulier accordé aux décors, qui font l'objet d'une solide analyse (p. 81-119). Puis les étapes de la fabrication des haches sont présentées. Mais la plupart des moules figurés en illustration n'étaient pas destinés à la production de haches de types armoricains mais à celle de modèles plus anciens du BFa 3 (p. 120-140). Enfin, la partie « Les associations » (p. 140-153) traite des associations des haches avec des objets d'autres types, mais aussi des conditions d'enfouissement et de l'environnement des dépôts. Ici (p. 146-149) sont rappelés les fragments de bracelets à bossettes associés aux dépôts de haches à douille de type armoricain (dont les fragments inédits d'un bracelet à bossettes globuleuses de Locoal-Mendon, typique du Hallstatt D1, fig. 77). L'auteure ne différencie pas ces bracelets de ceux des dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe du BFa 3, pourtant typologiquement différents comme le montre un échantillon de ces derniers fig. 107. Quant à la date C14 de Saint-Bugan, évoquée p. 150 puis à nouveau dans la conclusion p. 202 (mais là attribuée au dépôt de Tréhou...), Gsy-42, 2518 +/- 130 BP, elle est présentée par sa seule date centrale brute, sans tenir compte de sa nécessaire calibration.

Le chapitre 3 (p. 154-188) est consacré aux haches à douille de type non armoricain. Il s'agit ici de celles de l'horizon de l'épée en langue de carpe du BFa 3. Comme pour les dépôts de haches de type armoricain, se trouvent ici réunies des informations dispersées dans les revues et les archives. De ces haches à douille du BFa 3, il a été déjà largement traité par nombre d'auteurs, en particulier Jacques Briard (*Les dépôts bretons...*, Rennes, 1965 et travaux postérieurs), par ce dernier et Guy Verron (*Typologie...*, Paris, SPF, 1976), et tout récemment par Pierre-Yves Milcent (*Le temps des élites en Gaule atlantique...*, Rennes, 2012). On reste pour le moins étonné d'affirmations erronées : les dépôts interprétés comme un rassemblement hétéroclite d'objets d'époques diverses (p. 187-188, puis dans la conclusion p. 199), ou l'épée pistilliforme présentée comme le type dominant de la période (p. 165). Étonné encore de l'utilisation de la notion obsolète de Cultures des Champs d'Urnes

(p. 187), et plus loin dans la conclusion, de celle également obsolète du Plainseau (p. 199). Et un moule pour hache à ailerons se voit présenté comme moule pour hache à douille (p. 183 et fig. 108)! L'auteure mentionne sans commentaire (p. 187) les haches à douille de type armoricain prétendument trouvées dans quelques dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe, sans tenir compte de l'examen critique des sources qui a montré – constat qui fait désormais consensus – qu'il ne s'agit que de la conséquence de mélanges de collection : le cas est particulièrement flagrant pour le dépôt de l'Île Verte à L'Île de Batz contesté dès 1883 par Victor Micault, mais mis en exergue ici!

Le chapitre 4 (p. 189-197) intitulé « Le contexte des haches à douille » revient sur les conditions d'enfouissement des haches, et aborde des sujets divers avec une documentation concernant essentiellement... diverses périodes de l'âge du Bronze. En ce qui concerne les métaux, l'auteure rappelle avec raison (p. 192) qu'en Bretagne « pour la période protohistorique, nos connaissances de l'exploitation minière est [sic] pratiquement inexistante ». C'est également dans ce quatrième chapitre qu'est traitée la question de la fonction des haches à douille (p. 194-197), en particulier la notion certainement pertinente d'accumulation de richesse. On est cependant étonné d'une affirmation telle que « [les haches du type du] Plainseau, centrées sur l'Escaut et la Somme » alors que ces haches, fonctionnelles au contraire de celles de type armoricain, représentent le type de loin le plus commun de tout l'arc atlantique, du Benelux à l'Aquitaine septentrionale (plus de 20 ex. intactes et 50 fragments dans le dépôt de Vénat en Charente).

La conclusion (p. 199-202), après un nouvel et juste hommage rendu à Jacques Briard, insiste à nouveau sur les deux groupes distincts de haches à douille de Bretagne, celles des dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe et celles de type armoricain. Les cartes présentées plus haut p. 154 illustraient bien en effet leurs répartitions différenciées, celle des dépôts de haches à douille de type armoricain occupant plus largement l'intérieur des terres. Mais il est désormais démontré qu'il s'agit de deux phénomènes non contemporains, le premier datable du BFa 3 vers 950-800 av. J.-C., le second du premier âge du Fer, donc postérieur à env. 800 av. J.-C.! Bien qu'actuellement documentée pour le seul Ha D, c'est à dire du milieu du VII<sup>e</sup> s. au milieu du V<sup>e</sup> siècle av. J.-C., la production de ces haches a pu débuter dès le Ha C, au VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cet état du savoir fut bien affirmé, comme nous l'avons rappelé ci-dessus, dès 1991 puis en 2001 par Jacques Briard, et confirmé depuis par l'analyse critique des trouvailles anciennes et la récente découverte de Kergariou à Quimper. Et, preuve supplémentaire, le métal des objets des dépôts de l'horizon de l'épée en langue da carpe et celui des haches à douille de type armoricain venant de la même région montrent des compositions chimiques exclusives les unes des autres (Le Carlier de Veslud *et al.*, *SAO*, 2009 et *Journée du CReAAH*, 2011, p. 48), mais aussi que, pour le dépôt de Treilly, les haches et les parures du Ha D associées présentent des compositions tout à fait compatibles indice sérieux de leur contemporanéité (Aranda *et al.*, *Bull. Soc. préh. fr.*, 2013, p. 117). Le phénomène des dépôts de haches à douille de type armoricain n'est d'ailleurs qu'un des aspects d'un phénomène plus général de réémergence, ou du moins de sa multiplication, de la pratique des dépôts métalliques terrestres au cours du premier âge du Fer, illustrée en Centre-Ouest, dans le Bassin parisien ou encore avec le Launacien du Languedoc. L'auteure, pour qui « la fin de l'âge du Bronze en Bretagne reste connue par la grande quantité de dépôts d'objets en bronze : les haches à douille armoricaines ont été produites à travers toute la Bretagne... » (p. 189), en persistant à présenter dépôts de l'horizon de l'épée en langue de carpe et dépôts de haches à douille de type armoricain comme deux phénomènes contemporains, entretient fâcheusement l'obsolète confusion chronologique.

Enfin, la mise en perspective des dépôts armoricains à l'échelle française et plus largement européenne, qui était un des buts majeurs du grand projet de Jacques Briard, fait défaut. On eût apprécié qu'au moins la Normandie voisine, si riche en dépôts de haches à douille de type armoricain dont certains récemment étudiés *in situ* au cours d'opérations d'archéologie préventive, fût un peu plus prise en compte.

Apportant incontestablement une importante documentation graphique inédite tant sur les haches à douille du Bronze final atlantique 3 que sur celles de type armoricain du premier âge du Fer, avec en particulier pour ces dernières des dépôts découverts au  $xx^e$  siècle présentés complets sur le cédérom, l'ouvrage de Josette Rivallain rendra un très utile service aux chercheurs. En revanche, en s'obstinant à défendre contre vents et marées l'idée désormais obsolète d'une production des haches à douille de type armoricain pendant la fin de l'âge du Bronze, il continuera à induire en erreur le grand public comme les étudiants et les chercheurs débutants...

José GOMEZ DE SOTO

*Aremorica. Études sur l'ouest de la Gaule romaine*, 5, 2012, Centre de recherche bretonne et celtique, Université de Bretagne occidentale, Brest, 2013.

Jeune revue née en 2005-2007 à Brest au sein du *Centre de recherche bretonne et celtique* (CRBC) et de l'Université de Bretagne occidentale (UBO) autour d'une journée d'étude archéologique dont elle publia les communications, *Aremorica* en est à son cinquième numéro depuis le premier en 2007. Cela témoigne d'une grande régularité (seule l'année 2011 fait défaut). Le sous-titre explicite le cadre géographique et chronologique : les territoires occidentaux de la province Lyonnaise du  $1^er$  siècle av. J.-C. au  $5^e$  siècle apr. J.-C. Cela englobe au moins les cités correspondant à la péninsule armoricaine et les cités ligériennes jusqu'aux Andécaves (Angers) et aux Aulerques Cénomans (Le Mans). Depuis sa création la revue a accueilli aussi des articles extérieurs aux journées d'étude annuelles.

Ce volume de 166 pages contient sept articles. Un peu comme dans les volumes précédents, cette dernière livraison contient deux à trois types de contributions : des articles ponctuels archéologiques faisant état de fouilles ou de dossiers de matériel archéologique ; des publications de documents inédits ou nouveaux ou des réexamens de documents et dossiers ; des analyses ou des synthèses historiques et archéologiques. En raison de cette variété, il est impossible de présenter un compte rendu global synthétique. On procédera donc par article en résumant les données principales et éventuellement méthodiques intéressantes pour les lecteurs.

Julien Boislève, Françoise Labaune-Jean et Catherine Dupont présentent, p. 9-32, une synthèse sur les « Décors peints à incrustations de coquillages en Armorique romaine ». Si l'incrustation de coquilles dans les enduits muraux voire les plafonds est une technique bien connue en Italie – où elle est pratiquée dès le  $11^e$  siècle av. J.-C. mais où elle passe de mode à partir du  $11^e$  siècle apr. J.-C. –, son usage en Gaule Lyonnaise selon le style italien n'a peut-être pas été autant développé sauf en Armorique où les décors fabriqués montrent des caractéristiques propres qui les différencient des autres décors. En se fondant sur 31 décors provenant de 23 sites différents des cités des Osismes, des Vénètes, des Coriosolites, des Riédons, auxquels peuvent être rattachés un décor des Namnètes et un des Diablintes, les auteurs identifient ce qu'ils appellent le « style armoricain à incrustation de coquillages » (carte p. 14). Ce style est caractérisé par une conception de motifs en réseau avec une trame (par exemple à Carnac, des octogones irréguliers adjacents par le grand

côté, qui déterminent des carrés droits avec des effets de caissons); par l'utilisation, en plus du blanc et du noir – celui-ci servant souvent à cerner en renforçant la lisibilité de la trame –, d'une gamme chromatique réduite à quatre couleurs : bleu égyptien, jaune, vert et ocre-rouge, quelquefois nuancées (clair ou foncé); par une assez grande variété de coquillages (13 espèces différentes) avec cependant une fréquence dominante (à 80 %) de trois espèces : la donace *donax* sp., la telline, *tellina tenuis* sp., et *macona balthica*. L'étude malacofonique et l'observation attentive des coquillages incrustés montrent d'une part que les espèces utilisées sont différentes de celles qui étaient consommées, d'autre part que les coquilles étaient ramassées sur la grève où elles avaient pu échouer, étaient dépourvues de chair et déjà mortes. Il y avait donc opposition entre le matériau de construction (coquilles) et la ressource alimentaire (coquillage). L'étude met aussi en valeur les techniques de préparation de l'enduit destiné à recevoir les incrustations. Celles-ci dénotent savoir-faire et sens du décor comme en témoigne le jeu, par les artisans, sur les deux faces interne ou externe de la coquille pour favoriser la lumière, les ombres, les volumes, les couleurs. On dispose avec cet article d'un corpus de référence pratique.

Émilie Briand présente, en collaboration avec Hélène Mavéraud-Tardiveau, « Une statuette d'Epona, retrouvée en territoire vénète au Goh-Quer en Pumergat (Morbihan) ». Cette statuette incomplète, déjà connue (voir *Aremorica*, 3, 2009, p. 80-81, J.-Y. Éveillard), provient d'un site méridional de la cité des Vénètes. Découverte clandestinement en 1969, elle a été redécouverte en 2008. Il s'agit d'une sculpture en ronde-bosse taillée dans un leucogranite, ce qui en fait le premier exemplaire en pierre connu en Bretagne où Epona est rare : une statuette en bronze provenant des environs de Quimperlé (Osismes, sud Finistère) et plusieurs statuettes en terre cuite provenant de la villa du Bouzy à Vannes (Vénètes, Morbihan). Par sa taille (une quarantaine de cm h. et l.), la statuette du Goh-Quer correspond à un objet fixe et était donc le signe que la divinité appartenait au panthéon dans la cité, d'autant que le matériau est local. La finesse du travail témoigne d'une grande maîtrise de son art par le sculpteur, car la pierre était dure et difficile, et d'une bonne connaissance des cartons de représentation. Epona était une divinité associée à la fertilité et au foyer; elle était aussi protectrice des chevaux. Le contexte rural de la découverte et le traitement en ronde-bosse pourraient laisser penser à une statuette de sanctuaire privé d'une villa, comme ailleurs chez les Éduens ou les Trévires dans des domaines ruraux.

Jean-Yves Éveillard, dans un article intitulé « Une découverte rare : le sarcophage d'un chien de chasse à Plouarzel (Finistère) », p. 49-65, revient sur ce coffre en granit (déjà rapidement évoqué ailleurs en 2002 et 2005) probablement trouvé au cours d'un labour dans un champ de cette localité située au nord-ouest de la cité des Osismes. Il est orné sur la face avant du relief d'un chien vu de profil, à droite, les pattes avant tendues, le corps penché en avant, le museau entrouvert et plongé vraisemblablement dans le corps d'un animal de plus petite taille renversé sur le dos. Par des comparaisons avec des monuments anépigraphes de chiens ou des épitaphes désignant des animaux de compagnie ou familiaux, l'auteur conclut de manière plausible au sarcophage d'un chien de chasse. La récente découverte, en 2011, à la villa de La gare, au Quiou (confins des Coriosolites) d'une tombe d'un chien inhumé en pleine terre avec, en guise d'offrande, un médaillon en terre cuite représentant un chien, découpé dans une lampe à huile, est un autre indice des relations qui pouvaient unir un maître, possible propriétaire foncier, et un de ses animaux favoris.

Jenny Sélèque, p. 67-87, « Les fours de Guérande, Ker Rivaud et de La Chapelle-sur-Erdre, La Barbinière en Loire-Atlantique : un artisanat gallo-romain atypique »

présente le résultat de fouilles préventives qui ont eu lieu en 2010. Le premier site comporte six fours organisés en deux rangées de trois ; le second (La Chapelle-sur-Erdre) en batterie de deux rangées. Ils sont datés des années 70 à 120 apr. J.-C. (datations radiocarbone, sans s, contrairement à ce qui est écrit : il faut rappeler que le radiocarbone, substantif, est le carbone radioactif. C'est le radiocarbone qui date et non l'inverse). Les analyses scientifiques (lipidique et isotopique) semblent exclure dans les deux sites un ensemble unique de fours qui aurait fonctionné avec un dispositif de combustion multiple enterré. Cela permet de penser à une activité artisanale de fumage ou de séchage de viande de porc ou de poisson. La pollution entraînée par cette combustion (fumée et odeurs) pourrait expliquer l'isolement de ces structures sans trace d'habitat à proximité. L'organisation en batterie semble une spécificité locale.

Catherine Legeard (avec une contribution de Sébastien Cormier), p. 90-116, « Une fouille récente à Allonnes (Aulerques Cénomans) : un établissement important situé entre les thermes publics et le sanctuaire de Mars Mullo ». Au terme de cette fouille, sur une superficie de près de 800 m<sup>2</sup>, du fait de l'indigence du mobilier découvert et en l'absence de stratigraphie, l'identification de l'édifice, qui comportait une dizaine de pièces et semble avoir été conçu en une seule fois sans remaniement affectant le volume d'une salle ou modifiant des circulations, est impossible. Toutefois, l'orientation des pièces, les matériaux utilisés pour la construction et le décor comme en témoignent quelques éléments dans des niveaux d'abandon ou de démolition, laissent penser à un édifice public qui contribuait à la parure monumentale de cette agglomération de la cité des Cénomans proche de son chef-lieu.

Yvan Maligorne, p. 117-144 étudie « La parure monumentale des agglomérations du territoire dans les cités de l'Ouest ». Cette synthèse qui concerne huit cités (Osismes, Vénètes, Coriosolites, Riédons, Namnètes, Aulerques Diablintes, Aulerques Cénomans, Andécaves) armoricaines et ligériennes est un exemple de bonne méthode historique par l'utilisation combinée de l'archéologie et de l'épigraphie autour d'une question essentielle pour les chercheurs dans la compréhension de la cité : celle de la définition et de l'identification des villes dans le territoire à l'exclusion de leur chef-lieu, c'est-à-dire celle de l'organisation administrative de la *civitas* et de sa représentation politique à travers sa parure monumentale publique : architecture religieuse, édifices de spectacle, de l'eau, places. La chronologie établie montre une contemporanéité – ou un léger décalage seulement – entre ce qui se passe dans le chef-lieu et ce qui se passe dans les autres agglomérations de sorte qu'il faut admettre comme un trait majeur « la solidarité fondamentale de l'organisme territorial et politique qu'est la *civitas* » (p. 142). La parure monumentale connue et l'épigraphie semblent montrer que les élites y participaient inégalement sur le territoire selon les cités. La richesse insuffisante dans certaines limitait le potentiel des notables susceptibles d'accéder à des responsabilités à l'échelle civique, ce qui pourrait expliquer un nombre plus réduit de constructions dans le territoire et une concentration dans le chef-lieu. L'article est suggestif, assez précis et nuancé (il faut être plus prudent, note 67 en ce qui concerne « le culte de Mars Mullo désormais attesté dans le nord de la cité des Pictons » : la provenance exacte du vase sur lequel a été graffité le nom du dieu est inconnue, hors de tout contexte stratigraphique, *AE*, 2008, 897 = *AE*, 2007, 939. En outre, il s'agit de Mullo *inuictus*.). Le questionnement mériterait d'être complété et les enquêtes devraient être systématisées et étendues afin de voir si les pistes sont fructueuses.

Françoise Labaune-Jean, Joseph Le Gall, François Arnaud (avec la collaboration de S. Jean), p. 145-161 : « Le fragment de verre décoré du site de Bressilien (Côtes d'Armor) ». Très intéressant pour la technique de fabrication d'objets en verre avec une expérimentation actuelle, par la qualité des photos et des schémas, l'article ne



permet pas de savoir ni de quelle cité provenait le fragment à l'origine de l'article ni de quand il datait. Pas de l'Antiquité semblerait-il ? C'est fort dommage.

Cette cinquième livraison d'*Aremorica* est diverse mais très riche d'informations et de grand intérêt. Elle tient les promesses du premier volume dont avait été indiquée ailleurs (« Chronique gallo-romaine », *REA*, 2008, 2, p. 614, n° 690) la qualité : elle est bien éditée, cartes, schémas, photographies sont excellents la plupart du temps, très lisibles et tombent toujours à propos. Dès le n° 1, les éditeurs avaient eu la bonne idée de fournir un index des noms de lieux, ce qui est unique dans les revues de ce type et doit être maintenu. Il faut les remercier de cette initiative que devraient suivre tous les auteurs et les éditeurs. Les index sont un outil indispensable à tout lecteur qu'il soit simple curieux ou spécialiste car ils permettent de cheminer différemment dans un ouvrage, de faire des comparaisons, des vérifications et construisent une mémoire de la recherche. Pour améliorer la lisibilité, il resterait à demander de préciser systématiquement dans les titres ou les introductions des articles le nom de la cité antique d'appartenance du site car la cité est la base du fonctionnement administratif romain – comme le rappelle le questionnement d'Y. Maligorne. L'ouest de la Lyonnaise fait partie de cet empire et n'échappe pas à cette réalité.

Nicolas MATHIEU

AUGERON, Mickaël, BRY, John de, NOTTER, Annick (dir.), *Floride, un rêve français (1562-1565)*, La Rochelle, Musée du Nouveau Monde, 2012, 160 p.

Depuis quelques années, les travaux sur les expériences coloniales françaises au XVI<sup>e</sup> siècle sont en plein renouvellement. Parmi celles-ci, les expéditions de Floride bénéficient d'un regard neuf de la part des historiens, comme en témoignent les travaux de Franck Lestringant et de Mickaël Augeron. En 2012, à l'occasion des 450 ans de l'arrivée des Français en Floride, l'occasion était belle de commémorer l'événement. Une exposition a ainsi vu le jour au musée du Nouveau Monde de La Rochelle. Nous pouvons également désormais nous réjouir de voir la publication des trois principaux récits des expéditions françaises des années 1560 (René de Laudonnière, Nicolas Le Challeux, Dominique de Gourges, *Chroniques de la guerre de Floride (1562-1568)*, préface de Franck Lestringant, éditions Le passage clandestin, 2012).

Ce ne sont pas moins de treize spécialistes de la question qui forment le corps des auteurs de cet ouvrage collectif. Celui-ci, qui s'intéresse en premier lieu à l'histoire du XVI<sup>e</sup> siècle français, interroge également des universitaires américains qui apportent des précisions archéologiques considérables sur les navires français et leur outillage. Il s'agit donc là d'un bon exemple de coopération universitaire transatlantique. Les dix-huit contributions forment 160 pages de texte, organisées en six grandes parties : « Les prémices d'une installation », « La Floride : refuge protestant ou base d'opérations ? », « La Floride Timuaca », « Le massacre d'un rêve français », « Les suites et la fortune critique », « Une mémoire réactivée, un patrimoine valorisé ». Notons d'emblée la très bonne connaissance des archives françaises, espagnoles et mexicaines. Une mise au point chronologique, rapide et néanmoins détaillée, rappelle avec utilité au lecteur les principales étapes de l'installation française en Floride au début des années 1560 (Annick Notter, p. 7-13).

La Floride relevait pourtant initialement des territoires espagnols depuis le traité de Tordesillas (1494). Ce monopole ibérique sur le Nouveau Monde avait été une première fois remis en cause par François I<sup>er</sup>, d'autant que la « Terre des Bretons »



(la Floride) n'était pas occupée par les Espagnols comme l'était Cuba ou le Mexique. Hélène Lhoumeau dépeint ainsi le rôle stratégique de la Floride dans les relations diplomatiques entre Paris et Madrid mais aussi avec Londres (p. 103-106). Il s'agissait pour l'amiral de Coligny de créer des colonies françaises aux marges des positions ibériques afin d'en rompre le monopole sur les richesses du Nouveau Monde. De plus, la Floride occupait une place stratégique, étant située sur le chemin de la *carrera de Indias*, la principale route maritime reliant le Mexique et l'Europe et passant par le canal des Bahamas. Terre de contraste, la Floride avait aussi bien la réputation d'une terre hostile que celle d'un *eldorado*. La quête des richesses était le but premier d'une telle entreprise et Mickaël Augeron bat en brèche l'idée admise habituellement selon laquelle Coligny voulait à tout prix créer un refuge huguenot. Au moins 5 à 15 % des effectifs sont catholiques et aucun temple n'est mentionné à Charlesfort et Fort-Caroline (p. 33-44). Si un recrutement massif en Normandie, région d'origine de l'entreprise, impliquait un fort taux de protestants, des marins et soldats issus de régions à forte dominante catholique, comme la Bretagne ou la Picardie, n'en furent pas moins acceptés.

De 1562 à 1565, trois expéditions françaises se succèdent, marquées à chaque fois par des occupations temporaires, handicapées par la maladie et le manque de vivres. La connaissance des expériences françaises en Floride durant ces trois années doit également beaucoup à l'artiste Jacques Le Moyne de Morgues. Ses œuvres parsèment le livre et un article lui est même entièrement consacré, signé de Miles Harvey (p. 51-55). Cet artiste huguenot accompagna la seconde expédition en 1564, rapportant des écrits et de nombreuses peintures d'Amérindiens. Nous avons sous les yeux la désormais très célèbre gravure représentant René de Laudonnière et le roi indien Atore célébrant l'érection d'une colonne aux fleurs de lys représentant le pouvoir du roi de France en Floride. Mais l'artiste ne s'est pas contenté de narrer les seules aventures françaises et c'est avec un œil d'ethnographe qu'il a représenté les Indiens de Floride révélant les caractéristiques des sociétés de la Floride Timuaca. Tour à tour, le type d'habitat, la chasse, les cérémonies religieuses, la place du roi et de ses conseillers, la cuisine et les pratiques culinaires, ainsi que les funérailles, sont dépeints sous le regard du peintre. Couplé aux connaissances archéologiques, cette source iconographique est une mine pour appréhender les sociétés indiennes à l'époque de la colonisation française (Keith Ashley, p. 59-66).

Face à la déception des découvertes aurifères en territoire indien, plusieurs marins prennent l'initiative de la guerre de course contre les navires espagnols croisant au large de Cuba au retour du Mexique. Las des pirateries des Français, l'*adelantado* Pedro Menéndez de Avilés reçut l'ordre d'éradiquer la nouvelle colonie. Car celui-ci en savait beaucoup sur les hommes de l'expédition grâce à ses espions en France : le long rapport d'un espion espagnol à Dieppe détaille avec une rare précision la flotte de Jean Ribault lors de son voyage de 1565 (Eugène Lyon, p. 89-92).

Loin de se limiter aux seules expéditions françaises en Floride, l'ouvrage se penche sur la réception des événements en Europe. Dans un chapitre des plus stimulants, les auteurs analysent comment la nouvelle du massacre des huguenots par les Espagnols en 1565 eut de vifs retentissements en France, et accrut un sentiment anti-espagnol déjà bien présent. Des Portugais, accusés d'être les complices de Philippe II, sont pris à partie dans les ports français, le fils de Monluc pille et saccage Madère en 1566. La même année, à plusieurs reprises, des veuves de Français exécutés marchent de Normandie jusqu'à la capitale pour réclamer justice à Catherine de Médicis. Peut-être instrumentalisées par Coligny lui-même, elles furent très mal accueillies par la reine mère mais contribuèrent à amplifier la rumeur et à forger la légende noire des Espagnols. Ribault aurait été « écorché » avant que sa peau soit « envo[yée] au Roy d'Espagne » (Mickaël Augeron, p. 107-115). Une « pirate-

rie d'État » soutenue par les protestants comme par les catholiques français vit le jour, traquant le moindre navire ibérique en Atlantique. En 1567, Dominique de Gourges, soldat d'origine nobiliaire gasconne, franchit le pas en montant une expédition de trois navires depuis Bordeaux, pour venger Ribault et les Français, massacrés deux ans plus tôt. Arrivé en Floride, le Gascon pille les rares établissements espagnols de Floride et près de 380 prisonniers sont massacrés. En réponse à ce que Menéndez aurait écrit en 1565 sur un panneau près des pendus « je ne fis cecy comme à François, mais comme à Luthériens », Dominique de Gourges réplique par une pancarte gravée : « je ne fais cecy comme à Espagnols, ny comme à Marrannes, mais comme à traistres, volleurs et meurtriers ». Mais sans moyens pour une installation de longue durée, il rentre à La Rochelle en juin 1568, où l'attend un véritable triomphe. D'autres expéditions vengeresses voient le jour, comme celle du pirate huguenot Jacques de Sore qui, à l'été 1570, au large des Canaries, fait passer par-dessus bord une mission de 39 jésuites portugais qui se dirigeaient vers le Brésil (Franck Lestringant, p. 117-120).

D'une mémoire à une autre, l'ouvrage se clôt en ouvrant sur les perspectives de la mémoire de l'événement vécue comme « un patrimoine valorisé » aux États-Unis. De l'autre côté de l'Atlantique, l'épisode était resté jusqu'ici relativement méconnu. Voilà un beau livre qui éclaire donc un peu plus l'histoire de ces brèves entreprises françaises en Floride qui n'en furent pas moins au centre des relations internationales du temps.

Antoine RIVAULT

NERZIC, Jean-Yves, *Duguay-Trouin, armateur malouin, corsaire brestois*, Milon-la-Chapelle, Éditions H&D, 2012, 560 p.

Alors même que paraissent le *Dictionnaire des corsaires et pirates*, dirigé par Gilbert Buti et Philippe Hrodej, et le *Jean Bart* de Patrick Villiers, Jean-Yves Nerzic s'attache à la personnalité de Duguay-Trouin, armateur malouin et corsaire brestois, ainsi que se plaît à le rappeler la seconde partie du titre de son livre. Né à Saint-Malo en 1673, René Trouin fait carrière sur mer à la faveur des guerres du règne de Louis XIV, tout particulièrement la guerre de la ligue d'Augsbourg et celle de succession d'Espagne, qui font la part belle à la course. De lui, l'histoire retient le héros de Rio de Janeiro, popularisé par les chansons de matelots.

Le propos de Jean-Yves Nerzic n'est cependant pas de livrer une énième biographie du corsaire. L'ouvrage s'organise en neuf chapitres. Le premier est consacré à un document majeur et complexe au destin rocambolesque, les *Mémoires* de Duguay-Trouin, dont on connaît aujourd'hui quatre manuscrits différents. Les deuxième et troisième chapitres, consacrés à Saint-Malo et aux Malouins, puis au royaume de France et ses rapports avec la mer, permettent de mettre le « héros » en perspective. Jean-Yves Nerzic s'attache d'abord au contexte malouin, car c'est en en profitant que la « gens Trouin », une lignée de petits notables, s'enrichit par le commerce international et la course, et parvient à s'élever dans la hiérarchie sociale en investissant ses gains dans les terres des paroisses environnantes. L'auteur contribue ici à mettre en lumière le rôle joué au sein de la famille par des personnages dont l'histoire n'a guère retenu le nom, qu'il s'agisse de Marguerite Trouin, qui gère les affaires avec grande compétence, ou du frère, Luc II Trouin de La Barbinais, d'ailleurs anobli en même temps que son illustre cadet en 1709. Les pages 83-106 présentent ensuite la Bretagne, la marine française et la course.

Une fois les cadres de l'étude posés, Jean-Yves Nerzic adopte un plan chronologique, dont le découpage repose sur les principales étapes de la carrière de Duguay-Trouin et ses armements : l'ascension grâce à la course de 1689 à 1695 (chapitre 4), les débuts de la course en escadre de 1695 à 1697 (chapitre 5), la « reprise d'une expérience heureuse 1702-1703 » (chapitre 6), « les premières constructions neuves 1704-1706 » (chapitre 7), les grandes escadres (1707-1711) et, en point d'orgue et chant du cygne, l'expédition de Rio de Janeiro en 1711-1712 (chapitre 9). Si l'approche narrative est un peu linéaire, elle a le mérite de faire la part belle au document, en proposant de longs extraits tirés en particulier des *Mémoires* de Duguay-Trouin. On aimerait cependant, à plusieurs reprises, un meilleur référencement des documents cités. De même, la rigueur historique est parfois un peu sacrifiée au plaisir de l'écriture et à l'admiration portée au corsaire. Mais ce qui fait l'originalité de l'ouvrage est l'intérêt pour les questions d'armement, une problématique chère à Jean-Yves Nerzic, spécialiste des armements mixtes dans la mobilisation de l'arsenal de Brest durant les guerres de la ligue d'Augsbourg et de succession d'Espagne. On voit alors clairement apparaître le rôle joué par Trouin de La Barbinais dans la carrière de son frère. Tandis que l'un obtient les prêts et veille à la construction des vaisseaux à Brest, l'autre les commande sur mer et mène de brillantes campagnes. Ainsi, alors que Duguay-Trouin est encore au Spitzberg, Trouin de La Barbinais négocie avec le ministre pour obtenir que le roi fasse construire à Brest deux vaisseaux pour son frère. La reconnaissance sociale est au rendez-vous, mais au prix de sacrifices personnels et financiers.

Avec l'interruption des grands conflits, la carrière de Duguay-Trouin prend une autre direction. Il est un temps membre du conseil d'administration de la nouvelle compagnie des Indes ; il s'attache à la rédaction de ses *Mémoires* ; il se rend à Toulon pour prodiguer des conseils et prendre la tête d'une escadre envoyée au-devant des Barbaresques ; il regagne finalement Brest, et y prend la tête d'une escadre supposée secourir Stanislas Leszczynski dans la guerre de succession de Pologne, mais qui ne prit finalement jamais la mer.

Au terme de son livre, Jean-Yves Nerzic parvient donc à renouveler son objet d'études, en choisissant comme angle d'approche la question des armements. L'ouvrage vaut aussi par ses abondantes illustrations (cartes et plans, graphiques) dont certaines auraient mérité de trouver leur place dans un cahier couleur. Les documents de synthèse présentés dans la conclusion sont de précieux bilans pour le chercheur. L'auteur a de surcroît pris soin d'élaborer plus de cent pages d'annexes, qui sont d'utiles outils pour la compréhension du propos : arbres généalogiques de la famille Trouin et des familles apparentées, notices biographiques, liste des bâtiments français et anglais, mises au point sur la procédure des prises ou les mesures et monnaies au xvii<sup>e</sup> siècle, glossaire... Signalons enfin la copie des lettres de noblesse accordées au MM. De La Barbinais et Du Guay.

Caroline LE MAO

CHARPENTIER, Emmanuelle, *Le Peuple du rivage. Le littoral nord de la Bretagne au xviii<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2013, 404 p.

Ce récent ouvrage de l'historienne Emmanuelle Charpentier est la version remaniée d'une thèse de doctorat soutenue à l'université de Rennes 2, en décembre 2009, sous la direction d'Annie Antoine qui en signe la préface. L'auteur présente une étude originale et agréable à lire qui devrait pouvoir satisfaire tant les historiens

que le public averti et qui vise à comprendre le passé de la Bretagne, en particulier celui du littoral nord de la péninsule. À partir d'une réflexion sur la pertinence du concept de « sociétés littorales », E. Charpentier se demande si on peut les considérer comme des sociétés à part, si elles se considéraient comme telles ; elle pose, en somme, la question de la présence d'une identité littorale dans cette région de la Bretagne au xviii<sup>e</sup> siècle.

Le livre se divise en trois parties (usages du littoral ; menaces et conflits ; gens du littoral), elles-mêmes subdivisées en autant de chapitres. Des introductions et conclusions auraient été utiles à ces parties pour bien en montrer l'unité. Heureusement, chacun des chapitres forme un tout cohérent qui conduit de manière explicite vers le suivant. Le premier s'intéresse à l'exploitation de toutes les ressources pour montrer le degré de « maritimisation » des populations côtières qui pêchent, consomment et commercialisent les produits de la mer. Il y est question non seulement de la pêche et des ressources de l'estran, mais aussi de tout ce que la mer peut apporter, incluant les épaves de navires et les occasions de participer à la contrebande de tabac. Au chapitre deux, E. Charpentier délaisse l'horizon maritime pour observer les ruraux que sont aussi les gens du littoral. Contrairement à certains préjugés voulant que les Bretons du littoral ne soient « ni des ruraux ni des marins », elle s'emploie à montrer qu'au contraire, si on tire parti de tout ce que donne la mer, on tire aussi parti de tout l'espace terrestre à des fins de culture. Elle documente aussi la capacité extraordinaire d'adaptation de ces populations qui font usage des ressources de la mer (dont le goémon) pour amender la terre et qui font preuve d'une grande polyvalence. Ce chapitre s'intéresse également à la question complexe des afféagements par lesquels on met en valeur des espaces considérés comme incultes. Ici, un détour par l'historiographie britannique sur la question fondamentale des enclosures aurait été utile. Le troisième chapitre étudie spécifiquement la zone entre terre et mer, l'estran, porteur d'usages spécifiques. Ce sont quelques-unes des plus belles pages de ce livre où sont abordées les ressources de cet espace (pêcheries, salines, moulins à marée), mais aussi l'espace de vie qu'il constitue (on le parcourt, on s'y délasse, on s'y promène et parfois on s'y baigne). Enfin, l'auteur se questionne sur le « spectacle de la mer ». Avec beaucoup de sensibilité, mais aussi toutes les préventions nécessaires, E. Charpentier se demande si les littoraux « regardaient la mer », si cet espace pouvait, comme de nos jours, constituer un paysage. La réponse, on s'en doute, n'est pas dans les documents...

Le chapitre quatre traite de la nécessité de protéger les ressources du littoral et en particulier du rôle de l'État qui affirme son autorité sur cet espace. Protection des terres (des grandes marées, de l'ensablement...), protection des ressources halieutiques (conscience environnementale avant la lettre) et gestion des ressources du littoral témoignent de la volonté de la Couronne de préserver l'estran. Au chapitre cinq, c'est de la protection des populations que nous entretenait l'auteur, rappelant d'entrée de jeu que la mer est aussi associée à la mort, par les cadavres qu'elle déverse occasionnellement sur les rives, par le danger de noyade pour ceux qui fréquentent le rivage (plus que la mer elle-même d'ailleurs), par les maladies contagieuses que les navires rapportent de contrées lointaines et, surtout, par les dangers de la guerre « venue de la mer ». Ce dernier aspect est particulièrement concret pour les habitants des côtes nord de la Bretagne durant les guerres opposant la France à la Grande-Bretagne. Quant au dernier chapitre de la seconde partie, il traite de la protection des droits du littoral, s'intéressant aux pouvoirs royal et seigneuriaux qui se superposent et s'affrontent pour le contrôle côtier. Ces relations de pouvoir entre l'État et les seigneurs riverains de la mer révèlent la féodalité du rivage. Si cette seigneurie « agro-maritime » est remise en cause par l'affirmation du pouvoir

royal sur le littoral, E. Charpentier explique que l'affrontement entre ces pouvoirs se solde par une forme d'accommodement réciproque.

Le septième chapitre ouvre la dernière partie de l'ouvrage et nous introduit finalement à proximité des « gens du littoral ». Après une réflexion sur les problèmes de terminologie pour désigner « ceux qui fréquentent la mer » (lesquels se désignent rarement eux-mêmes), l'auteur montre bien que la pluriactivité est le lot d'à peu près tout le monde. Très rares sont ceux qui peuvent vivre exclusivement de la mer nous rappelle-t-elle. Elle se questionne aussi sur l'identité maritime de ces populations en recherchant des marqueurs possibles de celle-ci (désignations, vêtements...) et aborde les stratégies identitaires, recherchant vainement les « villages de marins » comme on retrouve des quartiers de marins à la ville. Au final, elle affirme que la sociabilité en mer ne se double pas d'une sociabilité à terre et que le référent paroissial prime sur la sociabilité de la mer. Elle conclut ce chapitre en proposant de parler d'une identité du littoral plutôt que d'une identité maritime. Au chapitre huit, l'ouvrage emprunte la piste de l'appel du large, se questionnant sur la notion de vocation maritime et sur l'influence des gens de mer sur les littoraux. En consultant les matricules des classes et les registres des mousses, mais aussi les archives judiciaires, E. Charpentier porte un regard attentif sur le tournant de l'« adolescence », lorsque se dessinent les carrières maritimes, consciente cependant de la difficulté de déterminer la part de choix individuel dans ces itinéraires de vie. Quoi qu'il en soit, la mer est une réalité familière aux enfants du large, plus qu'à ceux de l'Argoat en tout cas. Suit une étude de l'embarquement proprement dit qui se penche sur la question de l'offre maritime, en termes d'emploi, ainsi que sur celle des préparatifs du départ. Cet avant-dernier chapitre se termine par la triste réalité du risque constant d'un départ sans retour. On y comprend combien l'absence des hommes constituait pour les femmes de marins un moment de doute et de solitude dans l'espoir du retour. À travers les lettres de Marie-Jacquette Pignot à son mari et le recours intelligent à l'étude de la sociologue Yvonne Guichard-Claudic sur les femmes de marins, E. Charpentier esquisse avec beaucoup de sensibilité le quotidien de ces « femmes de partis en mer », abordant des enjeux délicats comme la solitude, la fidélité (des hommes comme des femmes) et le retour (pas toujours synonyme d'heureuses retrouvailles...). Ces questions nous conduisent tout naturellement au neuvième et dernier chapitre qui aborde justement les stratégies de (sur)vie de ce peuple du littoral que l'on a l'impression de connaître de mieux en mieux au terme de ce magnifique ouvrage. Face à des salaires irréguliers et souvent une précarité économique, les gens du littoral sont inventifs et pragmatiques. Les formes d'entraide vont de la cohabitation et de la restructuration des ménages au recours au crédit. Il y est aussi question à nouveau des formes de pluriactivité, entre stratégie et nécessité. Finalement, ce dernier chapitre se conclut par la question des pratiques illégales, telle le transport de passagers clandestins, qui procurent aussi parfois un supplément appréciable.

Le « goût de l'archive » qui a piqué E. Charpentier est sans contredit contagieux. Attentive aux indices, elle a recours pour connaître ces gens du littoral à des sources variées qui reflètent les jeux d'échelles de l'analyse, entre le quantitatif et la micro-histoire. Même s'agissant d'une thèse, la quantité de sources analysées est impressionnante. Une importance est accordée à l'enquête de François Le Masson du Parc, inspecteur général des pêches pour les provinces du nord-ouest de la France, qui parcourt le littoral nord de la Bretagne à deux reprises (1726 et 1731). À ce type de document émanant d'autorités administratives qui portent un regard « étrangeré » sur les sociétés qu'il observe, l'auteur a associé les archives judiciaires qu'elle sait faire parler pour reconstituer l'ordinaire des populations côtières. Les exemples sont trop nombreux pour les citer, mais elle fait preuve d'une grande habileté à

faire surgir du passé des témoignages à première vue peu significatifs mais qui viennent pourtant enrichir considérablement son récit et notre compréhension de cette société. On peut regretter cependant le caractère très français et francophone de la bibliographie (néanmoins consistante) qui aurait pu s'enrichir de plus de références étrangères, notamment en provenance des îles britanniques où l'enjeu de l'identité littorale aurait fourni un cadre de comparaison utile. À quelques occasions, la comparaison avec les colonies françaises d'Amérique, en particulier dans le contexte de guerre du XVIII<sup>e</sup> siècle, aurait aussi été profitable, par exemple à propos des milices garde-côtes qui ont un pendant terrestre au Canada à la même époque et qui défendent aussi un territoire convoité par les Britanniques et délimité à la fois par la mer et par de vastes forêts tout aussi « effrayantes ». Ce détour sera peut-être pour une prochaine fois, la comparaison entre les sociétés bretonnes et canadiennes méritant très certainement qu'on s'y arrête plus longuement. Signalons enfin que, sans revendiquer faire une histoire du genre, E. Charpentier interroge toujours ses sources de manière à montrer que les femmes, les hommes, voire les enfants, entretiennent tous un rapport à cette vie littorale, mais que ces rapports ne sont pas sans être influencés par leur identité masculine ou féminine ou encore par les âges de la vie. À de nombreuses reprises, et dans la troisième partie en particulier, elle rappelle que la pêche et les activités du littoral ne sont pas que l'affaire des hommes et que, surtout, cette vie n'est pas sans impact sur les femmes, en particulier considérant les absences prolongées des « partis en mer ». Elle sait lire entre les lignes et émettre des hypothèses que d'autres historiens fréquentant les mêmes archives, mais moins sensibles au « genre », n'auraient sans doute pas formulées.

L'ouvrage est muni d'une série d'illustrations reproduites en couleur par l'éditeur et sur papier glacé. On retrouve notamment de superbes plans du XVIII<sup>e</sup> siècle où l'auteur sait aller chercher le moindre indice, sans pour autant extrapoler inutilement. La planche 1, par exemple, a donné le détail reproduit en couverture qui, à première vue anodin sur le plan (sans doute jamais remarqué), donne à l'auteur une occasion de discourir sur le caractère divisé entre terre et mer des « gens du rivage » qu'elle étudie. De plus, l'ouvrage fournit en annexes des transcriptions de documents inédits très intéressants, notamment l'annexe 1, une levée de cadavre de 1717, issue de sources relevant des amirautés, trop peu utilisées. Les conclusions de chapitres et la conclusion finale sont d'une clarté irréprochable. Le lecteur pressé comme l'assidu saura tirer profit de ce bel ouvrage qui éclaire le rapport au large très complexe d'une société posée entre terre et mer, humainement comme géographiquement. Une identité littorale, donc ? Oui, répond E. Charpentier, mais d'abord une appartenance au village ou à la paroisse, en somme une pluralité d'identités littorales.

Benoît GRENIER

MICHON, Bernard, *Le port de Nantes au XVIII<sup>e</sup> siècle. Construction d'une aire portuaire*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2011, 397 p.

L'ouvrage de Bernard Michon reprend en partie, car centré sur le seul XVIII<sup>e</sup> siècle, sa thèse de doctorat d'histoire présentée devant l'université de Nantes en 2005. Le texte, fort de 339 pages jalonnées de tableaux, cartes, graphiques et gravures, est complété par des annexes qui fournissent des éléments sur les trafics portuaires nantais au XVIII<sup>e</sup> siècle, période de la « prospérité triomphante » (Jean Meyer) du port de Nantes qui se range alors parmi les quatre grands complexes portuaires

du royaume à la fin de l'Ancien Régime, à un moment où la France joue un rôle majeur dans le système maritime et colonial mondial. Dans cette recherche, placée dans le sillage des travaux de Jean Tanguy et de Jean Meyer, et plus récemment de Murielle Bouyer, l'auteur s'attache à analyser l'extension de l'espace portuaire nantais, à définir le domaine littoral sur lequel le grand port exerce son influence, voire sa domination, et à décrypter l'organisation interne de ce territoire en pointant les modifications intervenues au cours d'une période qui place le port parmi les plus importants de la façade atlantique. S'interrogeant sur l'impact que la forte croissance du pôle nantais a pu exercer sur la configuration d'un vaste ensemble portuaire, Bernard Michon analyse également la structure et les complémentarités fonctionnelles de cette construction en accordant une place aux rapports économiques et techniques qui lient le grand port de la Loire aux autres ports de l'estuaire et en portant attention aux acteurs ainsi qu'à la circulation des capitaux qui permettent la mobilisation des flottes de diverse nature.

Définir la zone d'influence d'un grand port conduit l'auteur à préciser d'entrée de jeu, et sans polémique inutile, le choix retenu de la dénomination d'aire portuaire qui renvoie à une logique géographique d'organisation de l'espace; il retient également la définition de complexe portuaire en convoquant pour cela celles proposées par Claude Nières et André Lespagnol, à savoir un ensemble de sites organisés autour d'un pôle principal et pouvant être regardés de l'extérieur comme constituant un seul et même ensemble portuaire participant, en l'occurrence, à deux types d'aires : estuarien et linéaire.

Bernard Michon apporte, par son étude, une meilleure connaissance de l'articulation des trafics entre les ports de l'aire nantaise et définit les différents flux qui existent entre le port majeur ou « port source » et les ports secondaires ou « obliques » longtemps négligés par l'historiographie. Il ne s'agit donc ni d'une étude sur les horizons commerciaux nantais, ni sur la formation d'une élite négociante, bien que ces éléments ne soient pas absents, mais d'une analyse de l'ensemble portuaire sollicité par le négoce nantais, une organisation certes souvent mentionnée mais de manière très générale.

La réflexion est articulée autour de quatre axes qui forment les parties d'importance inégale de l'ouvrage. La première présente « l'aire portuaire de Nantes face au défi colonial », la deuxième s'arrête sur « la grande pêche morutière comme armement délégué aux ports secondaires », la troisième analyse, à travers le mouvement du port de Nantes, la « zone d'échanges économiques privilégiés et l'importance de Nantes dans l'activité des ports environnants » et la dernière partie, plus brève, est consacrée aux « flottilles de cabotage au service du pôle de commandement nantais ».

Bernard Michon fait une présentation, à la fois claire et dense, des différents éléments qui composent le territoire d'influence portuaire de Nantes, en distinguant trois espaces concentriques emboîtés selon trois échelles d'observation. En premier lieu, figure l'organisme portuaire estuarien de Nantes, composé de plusieurs ports, inféodés ou non au grand port de la Loire, avec une distribution des trafics entre cabotage à court rayon, grand cabotage européen et trafic colonial. L'auteur opère également une distinction entre les différentes composantes de ce premier cercle. Le port de Nantes, « port de commandement », de la Poterne à l'Hermitage, en débordant vers la Fosse et la Chézine, est avant tout un port de gabarres d'estuaire qui permettent à la cité ligérienne de contrôler une partie non négligeable du trafic maritime de cabotage à l'échelle du royaume, voire de l'Europe, et surtout de conserver une fonction d'entrepôt. Par ailleurs, le long des deux rives de la Loire maritime, Nantes dispose de plusieurs avant-ports spécialisés : le duo formé par Couëron-Port Launay, en expansion au XVIII<sup>e</sup> siècle, constitue le port des gros por-



teurs du cabotage intra-européen tandis que Le Pellerin, port de mouillage et de réparations navales, apparaît en déclin ; Paimbœuf, qui bénéficie de bonnes conditions nautiques mais qui s'appuie de plus en plus sur son avant-port Mindin, est le véritable port pour le trafic au long cours, notamment pour le commerce antillais ; Saint-Nazaire, port de relâche à l'entrée de l'estuaire, abrite la station des pilotes et lamaneurs et connaît peu d'évolution au cours de la période étudiée. Nantes, qui refuse longtemps de nommer un capitaine de port à Paimbœuf, conserve le pouvoir commercial, les institutions du consulat et de l'amirauté, et contraint les capitaines à venir y accomplir leurs démarches.

Au-delà de l'estuaire, l'aire d'approvisionnement en produits vivriers (céréales, sel, poissons) compose un deuxième cercle, de Quimper et Penderf, au nord, à l'estuaire extérieur du Croisic et aux Sables-d'Olonne au sud. Ces ports, qui possèdent leur propre flotte, sont parfois spécialisés dans des fonctions de service, ainsi ceux des îles d'Yeu et du golfe de Rhuys, dans la mesure où les Nantais, comme on a pu l'observer dans d'autres places portuaires, ne serait-ce qu'à Marseille, ont fait le choix de ne pas se livrer à ces échanges de proximité. Au reste, ces ports du deuxième cercle ne sont pas exclusivement tournés vers Nantes ; les ports de la baie de Bourgneuf, Vannes et Les Sables-d'Olonne ne sont pas totalement sous la tutelle du marché nantais dans la mesure où les armements américains qu'ils sont autorisés à pratiquer limitent cette influence. En élargissant leur marge de manœuvre et en jouant sur les différentes aires portuaires, ils exportent également du sel vers l'Europe du nord-ouest ou des grains vers Bordeaux et La Rochelle. Le chevauchement de ces différentes aires conduit nécessairement à une compétition entre les ports de Nantes, La Rochelle et Bordeaux, soucieux de contrôler au mieux leurs territoires, qui mériterait d'être analysée en profondeur. La question des limites de l'aire portuaire nantaise se pose également lorsqu'elle se heurte à l'avant-pays maritime de Lorient, qui dispose certes des ressources de son hinterland, mais qui dépend également de celles de l'arrière-pays nantais et de la clientèle nantaise pour l'écoulement d'une partie des produits asiatiques. Bernard Michon hésite cependant à faire de Lorient, port de la compagnie des Indes, une des composantes de l'aire portuaire de la cité ligérienne ; Lorient exerce une attraction sur les ports du littoral sud de la Bretagne ; toutefois, comme le reconnaît Gérard Le Bouëdec, « Lorient sans Nantes n'était pas viable ». Dans cette « zone d'échanges économiques privilégiés » à l'étude accompagnée de cartes claires et bienvenues, il aurait sans doute été bon de justifier le choix des années de référence (1702-1732-1772).

À une autre échelle enfin, Bernard Michon montre comment les activités transatlantiques conduisent à une reconfiguration de l'aire portuaire nantaise. Dans le système morutier, analysé dans la deuxième partie de l'ouvrage, on observait un partage des tâches : Nantes étant le marché de gros, Le Croisic et plus encore Les Sables-d'Olonne des ports d'armement relativement autonomes. Dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, avec le développement des trafics antillais et le déclin du microcapitalisme morutier, Nantes devient le centre unique de l'impulsion économique. Le rachat de navires morutiers des ports de pêche majeurs (Le Croisic, Pornic, Les Sables-d'Olonne), lors des années de conflit ou de reprise de l'activité maritime d'après-guerre, et leur affectation sur la route des Antilles, ainsi que l'orientation des capitaux nantais vers l'armement antillais conduisent à faire du trafic antillais une affaire essentiellement nantaise, avec un haut négoce qui a peu puisé dans le réservoir des élites locales des ports de l'aire. Bernard Michon considère cependant que si le déclin, voire l'arrêt des armements morutiers par les ports situés à proximité de Nantes, fait « vaciller le système », les données recueillies pour le XVIII<sup>e</sup> siècle témoignent du maintien d'une activité morutièrre dans les ports de la baie de Bourgneuf et surtout aux Sables-d'Olonne qui reste majoritairement

aux mains d'armateurs locaux. Pour l'auteur, les causes profondes du déclin de l'activité morutière sont à trouver dans la situation interne des ports environnants qui connaissent la réduction de leur élite marchande et son non renouvellement ; c'est dans ces directions qu'il faut chercher, selon lui, « les motifs décisifs du déclin des Sables-d'Olonne » plutôt que dans le désengagement des créanciers nantais des entreprises d'armement ou dans un retrait volontaire des Sablais de la pêche morutière. Dans cette nouvelle configuration, la dynamique nantaise retient les capitaux et transforme son aire portuaire en bassin de recrutement de main-d'œuvre pour les équipages comme l'a observé Murielle Bouyer (*Les marins de la Loire dans le commerce maritime nantais au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Rennes, PUR, 2008). Peut-être était-il nécessaire, même si l'objectif de l'auteur était autre, de dépasser le jeu des rapports entre Nantes et ses proches voisins pour rappeler le rôle essentiel de partenaires et acteurs économiques plus lointains, comme ces gens de finances de Paris ou d'Orléans, qui interviennent dans le négoce nantais et qui ne sont sans doute pas totalement étrangers à l'essor de la place de la Loire dans la première moitié du siècle étudié ?

Se trouve également posée, en articulant les trafics lointains aux échanges intra-européens, la délicate question du rapport entre le commerce colonial et le cabotage. Ainsi, à titre d'exemple, une part des échanges effectués avec les Provinces-Unies permet aux Nantais de se pourvoir en produits nécessaires à la traite atlantique (quincaillerie, textiles, cauris). Si le commerce avec les Îles d'Amérique est le moteur, par la concentration et la redistribution des marchandises, de la croissance d'un trafic de grand cabotage européen, force est de reconnaître que le cabotage possède sa propre dynamique et que le développement urbain anime une circulation caboteuse autonome. La géographie des trafics à court rayon est bien traitée, néanmoins la 4<sup>e</sup> partie dédiée aux flottilles de cabotage paraît un peu plaquée sur la construction générale ; elle pouvait être distribuée autrement au fil de la démonstration sans prendre cette forme un peu statique, très descriptive, ou être davantage développée dans une partie autonome, plus dynamique et insérée différemment dans l'architecture de la publication.

Il n'en reste pas moins que l'ouvrage de Bernard Michon décrit l'anatomie d'un système portuaire en cours de reconstitution au gré de la conjoncture et suit l'impact que la croissance du pôle nantais a eu sur l'organisation du territoire. Le modèle nantais d'aire portuaire associant un pôle de commandement, un estuaire et le proche littoral ne prétend cependant pas résumer à lui seul toutes les formes d'organisation d'espace d'influence portuaire ; si le complexe Rouen-Le Havre, voire celui de Bayonne avec les ports du Labourd, sont proches de celui analysé par Bernard Michon, le cas de Bordeaux s'en éloigne dans la mesure où l'ampleur de la Gironde permet à celui-ci de se passer d'un grand avant-port comme Paimboeuf. Au reste, dans d'autres configurations spatiales et en restant sur les rivages du royaume qu'il conviendrait toutefois de dépasser, Saint-Malo, Dunkerque et Marseille offrent des organisations différentes. Bernard Michon apporte assurément avec cet ouvrage une contribution à la meilleure connaissance de la dynamique de la façade atlantique au XVIII<sup>e</sup> siècle, et plus largement un élément à la compréhension du fonctionnement des façades maritimes.

Gilbert BUTI

DUPONT, Nadia, *Quand les cours d'eau débordent. Les inondations dans le bassin de la Vilaine du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Rennes, PUR, coll. « Espaces et territoires », 2012, 267 p.

Fruit d'une collaboration entre spécialistes de nombreuses disciplines, géographes, historiens, sociologues, économistes et psychosociologues, l'ouvrage de la géographe Nadia Dupont est, à n'en pas douter, inédit et atypique. En effet, dans une région, la Bretagne, où les enjeux autour de la gestion de l'eau portent prioritairement sur sa qualité, les questionnements sur le ressenti des inondations vont à contre-courant des problématiques actuelles. Aussi, la récente prise de conscience de l'absence de compréhension des inondations à l'échelle de la Bretagne a donné lieu à une enquête sur laquelle s'appuie l'auteur pour étudier les perceptions des inondations dans différentes communes du bassin versant de la Vilaine, du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. L'objectif de ce travail pluridisciplinaire est de saisir l'appréciation des acteurs concernés par cet aléa fréquent, en mettant les habitants des communes touchées au cœur de l'analyse. Dès lors, l'étude s'appuie sur trois points : l'expérience de l'inondation, sa mémorisation et sa gestion. Le choix de ce bassin comme objet d'étude présente un double intérêt. Celui-ci est en effet une entité géographique qui a subi des inondations exceptionnelles ces dernières décennies ; elles ont touché de nombreux secteurs urbanisés dans les communes périphériques de Rennes et le long de la Vilaine. De plus, ce bassin versant est un cadre de gestion de l'eau. Créé en 1961 avec pour objectif unique d'aménager le fleuve, l'Institut d'aménagement de la Vilaine a pour mission, depuis 2007, « la gestion intégrée de l'eau sur le bassin » (p. 7). L'établissement veille désormais à la gestion cohérente d'un espace de 11 000 km<sup>2</sup> comprenant la Vilaine et ses affluents.

L'auteur débute son étude par l'identification de la menace du risque d'inondation. Après un rappel des composantes physiques du bassin et de son urbanisation, Nadia Dupont focalise son étude à deux communes de l'agglomération rennaise – Bruz et Montfort-sur-Meu, enjeux majeurs du bassin versant –, sur lesquelles portait l'enquête déjà mentionnée. Avec le soin de toujours expliquer sa démarche et ses sources, Nadia Dupont établit une chronologie des inondations depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, avant de consacrer des pages stimulantes aux victimes et à leur vulnérabilité face à ces événements. Si, jusqu'au milieu des années 1850, la géographie des inondations épousait parfaitement celle de la ségrégation sociale, les victimes appartiennent aujourd'hui à des catégories socioprofessionnelles variées. Habiter près du fleuve n'est plus un signe de paupérisation ou d'une activité économique spécifique. Les bâtiments inondés sont tout autant des maisons « de standing » (p. 55) que des habitations plus modestes. À ce sujet, l'analyse des pertes liées aux inondations est éclairante et montre la diminution progressive de la vulnérabilité des populations vivant près du fleuve. Tout en dépassant, en valeur, les pertes d'il y a deux siècles, les dégâts occasionnés par l'inondation ne remettent dorénavant plus en cause la vie ou l'activité des familles. Leur vulnérabilité est désormais purement matérielle et leurs pertes indemnisées.

Dans une deuxième partie, Nadia Dupont insiste sur les différentes manières d'expliquer les inondations. La parole est donnée aux acteurs présents sur le terrain, celle des habitants étant au cœur du développement. Les témoignages recueillis attestent de la pluralité des facteurs, dont la hiérarchie varie selon les communes. Les causalités anthropique et naturelle sont évoquées par les victimes. L'auteur démontre que l'inondation, au XVIII<sup>e</sup> siècle, est avant tout perçue comme un phénomène naturel, associé à une pluviométrie exceptionnelle. Pour autant, les habitants comme les autorités ne pensent pas qu'il faille laisser la Vilaine à son fonctionnement naturel. Son lit comme ses abords doivent être entretenus, principalement

pour assurer la navigabilité du fleuve, plus tardivement dans une perspective de loisirs. Quoi qu'il en soit, la question de la protection des zones habitées n'est pas une préoccupation du temps. Cette perception, toujours présente, s'estompe néanmoins dans les dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. L'inondation est ressentie comme un phénomène dont la fréquence s'accroît. Accusées de modifier l'écoulement de l'eau dans le bassin versant, l'urbanisation et les pratiques agricoles intègrent le cœur du débat. Le problème de la surveillance des cours d'eau, de leur entretien et de la diffusion des alertes à l'inondation est aussi soulevé. Nadia Dupont s'attache particulièrement à l'étude de la croissance de l'espace urbain rennais et des différentes communes situées le long de la Vilaine au cours des trois siècles observés. À l'aide de cartes postales anciennes et de photographies aériennes, elle décrit avec précision la progressive occupation de l'espace inondable. La recherche des causes des inondations conduit naturellement l'auteur à la question des responsabilités. Celles-ci varient dans le temps et sont portées par tous les acteurs, élus locaux comme habitants. Plus récemment, les agriculteurs ont été l'objet d'accusations appuyées. La destruction du bocage et la détérioration de la qualité de l'eau engendrent un « climat de suspicion » (p. 141) autour de la profession. Au terme de cette seconde partie, Nadia Dupont revient sur la perception de l'inondation par les riverains et les acteurs institutionnels. Ces quelques pages, qui pourront paraître redondantes à l'égard de celles qui précèdent, mettent toutefois en évidence la différence de regard que les individus portent sur les causes des inondations, selon qu'ils sont établis dans une commune d'urbanisation ancienne ou récemment galopante. En tout état de cause, les habitants s'adaptent au phénomène mais demandent également des actions de protection.

La troisième partie se concentre sur la gestion du risque et notamment sur les actions de prévention menées entre les crises. L'auteur commence par analyser la connaissance du risque d'inondation et la transmission d'une mémoire, d'une « culture du risque » (p. 159). Tous les acteurs concernés par l'inondation, des victimes aux services de l'État en passant par les médias, sont interrogés. Une place est notamment consacrée à la faiblesse des documents « d'expertise », qui perdure durant toute la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, et à l'ignorance des réglementations. Pourtant, l'action de l'État dans ce domaine, n'a cessé de progresser depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et le *Traité de police* de Nicolas de La Mare. Les règlements ont évolué dans leur contenu. Ciblés jusqu'aux années 1970 sur la protection des zones habitées, ils s'orientent à l'heure actuelle vers une politique de contrainte en matière d'urbanisation. Il s'agit de réduire la vulnérabilité des populations face à l'événement. Les règlements portent sur le bâti, l'implantation des activités économiques ou encore les réseaux de communication. Depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, ces derniers s'accompagnent d'aménagements afin de protéger les zones habitées vulnérables. Au-delà de ces mesures, la prévision est un second mode d'action mis en place afin de mieux gérer les crises. Une surveillance individuelle des cours d'eau, à laquelle s'ajoutent des alertes prises en charges par les services de l'État, – le Service d'annonce des crues puis le Service des Ponts et Chaussées –, permet de déclencher des modalités de protection pour les personnes et es biens. Enfin, les actions menées pendant la crise sont diverses. L'auteur fait ici le choix de ne pas aborder la gestion de la crise en tant que telle mais l'appréciation de cette gestion par les victimes de l'inondation. Elle met notamment l'accent sur les solidarités locales et l'entraide, souvent limitées à l'échelle du quartier. Les aides financières, d'abord sous forme de dons et de souscriptions, sont quant à elles systématisées et prises en charge par les assurances depuis la loi du 13 juillet 1982. La gestion de l'inondation est aussi abordée sous l'angle des jeux de pouvoirs qu'elle révèle. Si les États de Bretagne ont peiné à mettre en place le fonds de secours exigé par l'intendance au XVIII<sup>e</sup> siècle,

les années 1880 ont vu le maire de Rennes s'opposer au pouvoir central, accusé de retarder les travaux de protection des zones urbanisées. Aujourd'hui, le triptyque conflictuel habitants-élus locaux-services de l'État demeure et porte principalement sur l'application locale d'un cadre réglementaire dessiné à l'échelle nationale. Entre ces acteurs, l'expert, par son rôle de « producteur d'une connaissance » (p. 156) et sa possible influence sur les modalités de la gestion du risque, est devenu un personnage incontournable lors des inondations.

Au terme de cette étude où le géographe non averti trouvera sans doute quelques longueurs à la présentation minutieuse du bassin versant, on émettra quelques regrets. Si le titre de l'ouvrage laisse penser que l'étude porte sur le bassin de la Vilaine, elle se concentre en réalité exclusivement ou presque sur Rennes et sa périphérie. On aurait aimé que l'enquête soit étendue à d'autres villes situées plus en aval, notamment Redon. Située à la confluence de l'Oust et de la Vilaine, la ville domine une zone de marais où, au XVIII<sup>e</sup> siècle notamment, l'homme a su tirer parti de la submersion des terres pour développer un système agricole original, encore observé au XX<sup>e</sup> siècle. Il aurait été intéressant de voir si cette relation particulière à l'inondation perdure et si la perception des riverains diffère de celle des populations des communes situées plus en amont. Ces quelques réserves ne sauraient toutefois ternir les nombreux apports d'un ouvrage également riche en illustrations. Les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle y côtoient les photographies anciennes et contemporaines, tandis que les graphiques, doublés d'un important travail de cartographie, appuient la démonstration. L'étude de Nadia Dupont est donc un travail d'une originalité certaine et un encouragement à la pluridisciplinarité des analyses.

Sklaerenn SCULLER

TISON, Stéphane, *Comment sortir de la guerre? Deuil, mémoire et traumatisme (1870-1940)*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2011, 423 p.

Cet ouvrage issu d'une thèse soutenue en 2002, remaniée et mise à jour pour sa publication, traite de l'évolution des représentations de la guerre et de la mort. Elles sont au cœur de ce travail, afin de comprendre la construction de la mémoire, le rapport entre deuil collectif et deuil privé, entre imaginaire individuel et imaginaire collectif. L'étude repose exclusivement sur la comparaison entre deux départements : la Sarthe et la Marne.

Cette comparaison prend en compte deux guerres : la guerre franco-prussienne/allemande de 1870-1871 et la guerre mondiale de 1914-1918. Les deux sorties de guerre sont différentes puisque l'une succède à une défaite et l'autre à une victoire au prix humain très lourd. *A priori*, cette double comparaison est surprenante, Stéphane Tison justifie le choix de ces deux départements parce qu'ils connaissent la même situation mais inversée, la Sarthe étant champ de bataille en 1870-1871 mais pas la Marne et celle-ci étant champ de bataille en 14-18 alors que la Sarthe est un département de l'arrière (p. 18). Toutefois, la durée pendant laquelle ces départements sont des champs de bataille, n'est pas équivalente ; c'est une des limites de cette comparaison.

L'ouvrage est divisé en trois parties thématiques. La première est centrée sur le traumatisme de la mort de masse et la personnalisation progressive du deuil. Les commémorations et la monumentalisation sont au cœur de la seconde partie tandis que la dernière revient sur l'interface « guerre-paix » telle qu'elle s'exprime à travers les rites et les mots.

Travailler sur le traumatisme né de la guerre implique d'appréhender le bilan humain, généralement très difficile à établir au sortir des guerres. Malgré des sources incomplètes, l'auteur s'intéresse à la manière dont la population en a connaissance et s'efforce de faire le point sur les pertes militaires dans les deux départements; il insiste de ce fait sur celles du monde paysan, mais il aurait pu nuancer son propos. Ainsi, si les ouvriers et les ingénieurs sont souvent renvoyés dans les usines, il n'en est pas de même des autres catégories instruites qui, sous-officiers ou officiers subalternes, ont connu des pertes proportionnellement élevées (souvent, ils sortaient les premiers des tranchées...). Les difficultés pour comptabiliser les pertes civiles sont encore accrues dans la Marne en 14-18 avec les mouvements de population civile dus au front qui traverse le département et aux bombardements de l'artillerie mais aussi de l'aviation, ce qui, par sa nouveauté, accroît le traumatisme.

L'une des originalités du travail de Stéphane Tison, l'apport le plus neuf est de présenter ce qu'il appelle « la démobilisation des Morts pour la France », phénomène peu connu mais signe d'un changement de relation au corps de la personne décédée. Pendant les guerres napoléoniennes, la fosse commune était la règle générale, sauf pour les maréchaux et généraux; en 1870-1871, la sépulture individuelle reste rare mais tend à s'étendre à l'élite sociale. La nouveauté en 1914-1918 est que l'État est confronté à la volonté des familles de rapatrier le corps dans sa petite patrie. Il en tient compte et prend en charge ces rapatriements avec l'instauration d'un rite de passage entre la sphère publique et la sphère privée. Par sphère privée, l'auteur entend certes la famille, le village, mais aussi le cercle professionnel ou scolaire. Ce sont ces différents cercles qui permettent une évocation plus personnelle du défunt, une réappropriation. Dans la sphère privée existent parfois des formes de « monumentalisation » : une photo du défunt avec ses décorations, des objets portés par le soldat lors de sa mort aident aussi à une transmission familiale.

La seconde partie, plus classique, concerne les monuments aux morts des deux guerres : les uns commémorent la « glorieuse défaite », les autres la victoire et, plus encore, l'hécatombe de masse. Ces monuments sont de nature différente : régimentaires (surtout en 1870-71), communaux, nationaux. Certains sont plus spécifiques, comme celui dédié aux soldats de l'armée noire : les troupes coloniales n'ont pas été oubliées, contrairement à ce que l'on affirme trop souvent. Ces monuments, pour l'auteur, ont quatre fonctions : transactionnelle c'est-à-dire qu'ils jouent un rôle de médiation entre la guerre et la vie civile, paradigmatique par l'héroïsation, une fonction d'anamnèse et une fonction religieuse, au sens large (p. 235).

L'interface entre la violence et la mémoire via les rites et les mots, et le modèle du citoyen-soldat sont abordés dans la dernière partie. L'évolution du mouvement commémoratif entre 1871 et 1914 puis entre 1919 et 1939 saisit la relation à l'ennemi, à la paix ou/et à la guerre. Après la défaite de 1871, on assiste à un creux commémoratif entre 1873 et 1890/95, puis la République s'affirme en développant l'image du soldat-citoyen (p. 241). Après 1918, l'écart entre la guerre imaginée avant 1914 et la situation en 1918 est tel que la stupeur, le refoulement, la haine se mêlent et font que la démobilisation des morts pour la France, les commémorations aident à canaliser ces sentiments. À partir du milieu des années vingt, le discours guerrier décline au profit d'un discours condamnant la guerre et appelant à une paix définitive avec l'expression « Der des Der » (p. 332); il est certain cependant que tous les anciens combattants et leurs familles ne partagent pas ces points de vue. Globalement, les discours deviennent plus pacifiques, – et pas nécessairement pacifistes (p. 381) –, avec dans les années trente une conscience des menaces croissantes mais sans vouloir publiquement en tirer les conséquences. Quelques incursions hors des deux départements analysés (des études existent, dispersées certes mais accessibles) auraient permis de mieux situer leur éventuelle originalité à divers moments

dont novembre 1938. Si le dernier chapitre évoque l'usage des représentations des guerres passées lors des nouvelles entrées en guerre, en particulier pour 1914, le lecteur reste sur sa faim pour 1939. Cet ultime chapitre est suivi d'un épilogue de quatre pages « Revenir à la vie » qui n'apporte guère.

Le cahier de photographies permet de visualiser monuments ou cérémonies évoqués par l'auteur mais, malheureusement, les notes n'y renvoient pas. Si les graphiques intégrés dans le texte sont les bienvenus, en revanche les deux schémas proposés aux lecteurs à la fin des chapitres 9 et 11 auraient mérité quelque explication.

L'essentiel est ailleurs. Une double interrogation sur les sorties de guerre et le rôle des commémorations, des rites de deuil, est constamment présente. La comparaison des sorties de guerre de deux départements ayant un sort à la fois différent et semblable en 1870-71 et 1914-1918 montre les similitudes concernant le traumatisme, la mémoire engendrés par ces guerres mais aussi des différences empêchant une vision unie, uniforme, du choc provoqué par ces guerres. Cette diversité des sorties de guerre, l'évolution des représentations de la mort entre 1871 et 1938 sont l'apport le plus neuf.

Jacqueline SAINCLIVIER

OLIVIER, Laurent, *Nos ancêtres les Germains. Les archéologues français et allemands au service du nazisme*, Paris, Tallandier, 2012, 320 p.

Depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'archéologie allemande était réputée pour ses recherches de qualité sur l'histoire antique. Elle est notamment associée à la grande figure d'Heinrich Schliemann (1822-1890), le découvreur des ruines de Troie et de Mycènes. Mais à l'instar de l'école archéologique italienne sous le fascisme, les archéologues allemands se sont sciemment mis au service d'une idéologie totalitaire et raciste. Cet engagement, qui fit de cette corporation l'un des milieux professionnels les plus nazifiés d'Allemagne, allait au-delà de l'appartenance des préhistoriens allemands au parti national-socialiste (plus de 86 %!). Au-delà de motifs liés à des opportunités professionnelles, il relevait souvent d'une réelle adhésion à l'idéologie du sang et du sol (*Blut und Boden*) et d'une valorisation par l'État nazi de ce métier érigé en « science de légitimation » et de combat au sein d'une Europe destinée à devenir germanique.

Or, la France était, dès avant la Seconde Guerre mondiale, un terrain privilégié des thèses autour de l'origine indo-germanique de l'Europe occidentale. Ainsi, durant l'été 1937, l'association du *Reich* pour la préhistoire allemande se rendit en Bretagne dans le but de visiter les sites préhistoriques de la région de Carnac. De surcroît, les archéologues allemands tissèrent sur place des liens avec les nationalistes bretons. C'est ainsi que la Bretagne constitue l'un des lieux centraux de cette enquête historique méticuleuse sur la façon dont l'archéologie allemande avait, dès avant la Seconde Guerre mondiale, lancé un vaste programme de recherches visant à démontrer que la France avait été colonisée par des Aryens. La période de l'Occupation constitua de surcroît un moment privilégié de collaboration entre archéologues français et allemands au service du nazisme.

En s'appuyant sur des archives allemandes et françaises inédites, Olivier Laurent s'est attaché à écrire une histoire d'engagements, de collaborations, au service d'une idéologie raciste. L'archéologie représente un lieu d'observation très intéressant du nazisme à l'échelle européenne dans la mesure où comme le rappelle l'auteur,



celle-ci « interroge les origines à partir desquelles nous envisageons notre identité collective » (p. 28). Le livre est structuré en trois grandes parties comprenant chacune quatre chapitres thématiques : la première est consacrée aux fondements idéologiques et structurels de l'archéologie allemande, la deuxième dépeint les liens entre l'archéologie allemande et la France et la troisième explore les relations entre les préhistoriens français et le nazisme.

L'intérêt de la première partie réside dans la capacité de l'auteur à transmettre à un public français les résultats de recherche de la nouvelle historiographie allemande sur le nazisme. Une nouvelle génération d'historiens a en effet pleinement investi l'archéologie comme objet d'étude, ce qui, à l'instar d'autres professions, eut pour effet de briser le mythe d'une minorité compromise avec le nazisme. Au contraire, O. Laurent rappelle que l'archéologie allemande s'est pleinement engagée au côté du III<sup>e</sup> Reich, lui fournissant des résultats de recherche mis au service de la politique raciale. Cet engagement en faveur des nazis était même antérieur à la prise de pouvoir par le NSDAP. Ainsi, dès 1931, une des figures centrales de l'archéologie nazie, Hans Reinerth, rédigea un texte intitulé « La Préhistoire Allemande sous le III<sup>e</sup> Reich », manifeste qui fut à la base des mutations de l'archéologie allemande à partir de 1933. La principale transformation consista à réorienter l'archéologie allemande vers la recherche préhistorique en Allemagne, au détriment de la Grèce et de l'Italie. À l'instar d'autres champs, l'archéologie fut le terrain d'une rivalité entre Alfred Rosenberg, « l'idéologue » du NSDAP, et Heinrich Himmler, le chef de la SS et l'« étoile montante » du système polycratique instauré par Hitler depuis sa prise de pouvoir. Cette rivalité se reflétait dans l'existence d'institutions relevant de l'autorité de ces deux serviteurs d'Hitler : le bureau Rosenberg (*Amt Rosenberg*) dont la section archéologique fut confiée à un certain... Hans Reinerth et la *SS-Ahnenerbe* (littéralement « héritage des ancêtres ») dont la montée en puissance à partir de 1938 favorisa l'ascension d'archéologues comme Herbert Jankuhn, ce qui contribua en retour à affaiblir la position de pouvoir de Reinerth.

Dans la seconde grande partie, l'auteur analyse de façon très convaincante la façon dont une partie du territoire français a été investie par les archéologues allemands dans le but de mettre en lumière les racines germaniques préhistoriques de la France. Le territoire français constitua de fait un « terrain de prédilection » pour l'archéologie allemande. Les liens avec l'archéologie française remontaient aux années 1930 et dès les lendemains de la victoire sur « l'ennemi héréditaire », les chercheurs allemands, Reinerth et ses élèves en tête, se lancèrent dans une entreprise systématique de recensement des collections des musées de Vannes et de Carnac, supervisée par Alfred Rosenberg en personne. À côté de l'Alsace (où les services archéologiques français sont remplacés dans le contexte de la politique d'annexion) et de la Bourgogne, « vieille terre du Reich allemand » (p. 181), la civilisation mégalithique de Bretagne est décrite comme le lieu d'une organisation sociale inégalitaire, dominée par des *Führer* régnant sur des communautés agricoles. Les « tumulus princiers » présents en Bretagne seraient la preuve indiscutable de l'existence de populations germaniques originaires de Scandinavie. Concrètement, Hans Reinerth envoya dès 1940 un professeur de préhistoire allemande de l'université de Hambourg étudier les décors gravés des mégalithiques bretons dans le but de mettre en lumière le lien de parenté entre les motifs bretons et scandinaves. Parallèlement aux recherches, la Bretagne constitua le terrain d'affrontement de Himmler et de Rosenberg, de Jankuhn et Reinerth, car derrière les fouilles archéologiques se profilait la question de l'instrumentalisation du mouvement nationaliste breton. Comme le montre O. Laurent dans une troisième et dernière partie, ces ambitieux programmes de fouilles archéologiques allaient de pair avec la recherche d'une collaboration active avec les archéologues français. Les Allemands étaient davantage intéressés par les sites

sur lesquels travaillaient les chercheurs français que par le milieu en lui-même, beaucoup moins professionnalisé qu'outre-Rhin. Si des archéologues français s'engagèrent sur la voie de la collaboration, ils le firent souvent par opportunisme et par recherche de moyens et de reconnaissance. Certains comme Raymond Vaufrey allèrent jusqu'à plaider pour l'adaptation à l'archéologie française du modèle allemand dont il connaissait la dimension raciste. Le préhistorien français spécialiste de Chassey, Jean-Jacques Thomasset, fut le plus ardent défenseur d'une identité germanique de l'Est de la France, ce qui le conduisit à collaborer étroitement avec l'*Ahnenerbe*.

À l'instar du livre de Johann Chapoutot sur l'instrumentalisation de l'Antiquité par les nazis (Johann Chapoutot, *Le National-socialisme et l'Antiquité*, Paris, Presses Universitaires de France, 2008), l'ouvrage de Laurent Olivier met en lumière l'engagement plein et entier d'universitaires au service de la cause nazie qui surent comme beaucoup d'autres continuer leurs carrières après 1945. Au final, ce livre contribue à donner accès à un public français à une histoire d'engagement et de collaboration au service du nazisme à l'échelle du microcosme des archéologues.

Emmanuel DROIT

GUIFFAN, Jean, *Parachutages politiques en Bretagne*, Dinan, Terre de Brume, 2012, 256 p.

Voilà un livre traitant d'un sujet très original, alors même que le concept est évoqué pratiquement chaque jour dans la presse politique, du moins en périodes d'élections, périodes relativement fréquentes en France. Mais, curieusement, il ne semble pas avoir beaucoup intéressé les auteurs, tant journalistes que politistes ou historiens, comme s'il avait peu d'importance et constituait une composante relativement peu flatteuse mais inévitable des procédures démocratiques électorales. Il n'existe guère, à notre connaissance, d'étude antérieure que celle de Bernard Dolez et Michel Hastings (*Le parachutage politique*, Paris, L'Harmattan, 2003). D'où l'intérêt du présent ouvrage. Certes, il se limite géographiquement à la seule Bretagne, mais on ne voit pas en quoi la Bretagne serait la terre bénie du parachutage. Le Limousin, la Savoie, la Picardie voire... Paris ont dû faire l'objet de « parachutages » au moins aussi nombreux, toutes choses égales par ailleurs et notamment le chiffre des populations.

L'ouvrage se divise en trois parties. Les deux premières sont chronologiques. La plus courte est consacrée à la Troisième République, la seconde, beaucoup plus longue, aux élections postérieures à 1945. Dans chacune de ces deux parties, le classement se fait par famille politique d'abord, en y ajoutant quelques cas plus difficilement classables. Dans la partie consacrée à la Troisième République, le classement est organisé entre droite et gauche (au sens général), mais en distinguant comme une espèce à part le cas des évêques, autres ecclésiastiques et chefs du parti catholique « parachutés ». Pour l'après 45, l'auteur distingue parachutages gaullistes et apparentés, différenciés selon les époques, d'extrême droite, socialistes, d'extrême gauche, écologistes, « marginaux ». Enfin, dans la troisième partie, Jean Guiffan recense des cas variés et spécifiques, comme ceux des « parachutés » insistant sur leur naissance bretonne, les « parachutages de proximité » (en sont-ils vraiment ?), les parachutages « extérieurs » de Bretons envoyés au loin, enfin, les parachutages qui ont échoué avant même d'être soumis au verdict des électeurs.

À l'intérieur de chacun de ces grands chapitres, l'exposé se présente sous la forme d'une série de fiches, décrivant plus ou moins en détail (certaines sont très

courtes, d'autres très complètes) l'identité du « parachuté », l'origine et les raisons de l'opération, la campagne électorale, l'attitude de la presse, du public ou des élus locaux « bousculés », les résultats, les suites, proches ou lointaines.

Ces différences de traitement rendent donc ces « fiches » plus ou moins intéressantes. Les plus détaillées sont évidemment dans le premier cas, d'autant plus qu'elles n'excèdent pas sept à huit pages pour les plus longues. Ainsi en est-il de la fiche très détaillée concernant Albert de Mun. Les réussites et les échecs (il y en a eu) du chef du parti catholique, sa stratégie, sa tactique, la mise en valeur de son ascendance bretonne, l'utilisation de la langue celtique dans sa campagne, les arguments opposés à des adversaires royalistes tout aussi qualifiés que lui et plus « locaux » (Audren de Kerdrél, le comte de Guébriant), tout cela est bien mis en valeur. On pourrait en dire autant de la fiche, plus courte, qui concerne l'évêque d'Angers, grand orateur de la chambre des députés, M<sup>gr</sup> Freppel.

Les cas de Raymond Marcellin, « parachuté » dès la IV<sup>e</sup> République, et qui deviendra le maître d'un extraordinaire réseau de conseillers généraux, maires, notables locaux, syndicalistes paysans, tenant la ville de Vannes et le Morbihan, usant de tous ses relais parisiens et de sa position de ministre, de la Santé puis de l'Intérieur (très musclé) après Mai 68, est également fort bien décrit et expliqué, alors même que l'homme partait pratiquement (il faut même enlever « pratiquement ») de zéro en tant qu'élu politique local ou à prétentions locales. Plus tardives, les figures d'Yvon Bourges, Olivier Guichard, Alain Madelin font l'objet de mises au point précises. Il est d'ailleurs sain de marquer que la réussite n'est pas obligatoirement au bout du parachutage et que les atterrissages rudes, avec fractures de gravité variée, ne sont pas inconnus : le cas de Pierre Messmer qui, battu à Lorient en 1967, préférera se replier sur la Moselle.

Les parachutages non gaullistes, dans une France largement dominée par le parti du général, sont plus divers et offrent beaucoup moins de figures de grande réussite, que ce soit dans la droite antigauilliste, à l'extrême droite, chez les socialistes ou chez les communistes. Chez les socialistes, les candidats locaux font souvent de la résistance victorieuse, comme en témoigne la défaite de Chantal Perez face à Jean Giovanelli à Hennebont en 1981. D'ailleurs, pourrait-on ajouter, ce que l'ouvrage ne souligne pas vraiment, la conquête progressive et presque générale de la Bretagne par une gauche qui fait figure de rouleau compresseur à partir des municipales de 1977, conquête qui aboutit à en faire la région la plus « rose » de France au début des années 2000, s'appuiera presque exclusivement sur des candidats vraiment locaux, à tous les niveaux, et non sur des « parachutés ».

La dernière partie de l'ouvrage passe en revue des cas spécifiques sans grand rapport les uns avec les autres : parachutés vantant leur naissance bretonne, parachutés « de proximité », c'est-à-dire changeant de circonscription sans aller très loin, Bretons ayant au contraire choisi un terrain d'atterrissage extérieur, de Jules Simon et Waldeck-Rousseau à Charles Tillon et Yves Cochet, enfin parachutages avortés (le candidat n'a pas sauté le pas...), tel Michel Rocard renonçant à la mairie de Nantes en 1976.

Au total, l'ouvrage est intéressant et fournit une mine d'informations. Chaque cas fait l'objet d'un éclairage convaincant. De plus, le livre comprend de nombreuses illustrations, textuelles ou graphiques, extraits de presse, reproductions de caricatures d'époque, de professions de foi, d'affiches électorales du plus grand intérêt, dont certaines sont de véritables perles, tel le tract diffusé à Dinard en février 1989 avant les élections municipales et dans lequel Yvon Bourges était censé s'exprimer (« Les Dinardais m'ayant accueilli à bras ouverts [...] j'en ai conclu que j'avais affaire à de parfaits imbéciles [...]. Faites-moi confiance ainsi qu'à ma nouvelle équipe de pieds nickelés récemment constituée [...] ») et ce, peu de jours avant sa défaite qui

marquera la fin irrévocable d'un long parachutage. Sans compter, outre ces documents d'époque, des dizaines de dessins souvent drôles, signés Nono (Joël Auvin), qui a laissé des volumes entiers de ses spirituels croquis dans la presse bretonne (*Ouest-France, Le Télégramme* et autres) depuis quarante ans.

Dira-t-on que la méthode utilisée laisse quand même quelques regrets ? Le système des fiches juxtaposées a ses qualités et ses défauts. Encore, ici, aucun pré-supposé systématique ne vient-il polluer de manière gênante l'exposé des faits, ce qui était le cas de l'ouvrage de Simon Epstein, *Les Dreyfusards sous l'Occupation* (Paris, Albin Michel, 2001), à la lecture duquel un sujet non prévenu aurait pu conclure que les dreyfusards, enfin, ceux qui restaient toujours vivants, étaient tous devenus sans exception des collaborateurs enrégés, voire les seuls collaborateurs « vrais ». Le propos ne souffre pas ici d'un tel biais, mais on peut quand même regretter que la notion de parachutage ne fasse l'objet, même pas en introduction ni en conclusion, d'une analyse au moins sommaire, que les critères de réussite ou d'échec ne soient pas analysés avec plus de soin, qu'au bout du compte, le parachutage en tant que composante de la démocratie parlementaire ne soit guère mieux éclairé quand on referme l'ouvrage. Mais les éléments sont là qui permettront au lecteur de se faire une religion lui-même, éventuellement par la mise en perspective des faits très éclairants exposés dans l'ouvrage avec des travaux de nature différente.

Jean-François TANGUY

MIOSSEC, Alain (dir.), *Dictionnaire de la mer et des côtes*, Rennes, PUR, 2012, 550 p.

Il est rare qu'un ouvrage de géographie fasse l'objet d'une recension dans les *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*; on se souvient qu'en 1995, Alain Croix et Nicole Croix-Bedos avaient écrit une « note critique » à propos de *Géographie et aménagement de la Bretagne*, publié en 1994 aux Éditions Skol Vreizh sous la direction de Pierre-Yves Le Rhun et Jean-René Le Quéau. Près de vingt ans plus tard, le compte-rendu d'un nouvel ouvrage s'impose, celui du *Dictionnaire de la mer et des côtes* dont Alain Miossec est l'initiateur et le maître d'œuvre. Géographe spécialiste des littoraux, celui-ci a consacré de nombreux articles et ouvrages aux questions de l'érosion marine, la protection de l'espace littoral et la gestion des zones côtières. Il est aussi l'auteur d'une synthèse bien connue, *Les littoraux entre nature et aménagement*, dont la troisième édition fut publiée en 2004 chez Armand Colin. Afin de réaliser ce dictionnaire de 550 pages, il s'est entouré de plusieurs géographes parmi lesquels Nicolas Bernard (géographie du tourisme et des loisirs), Céline Chadenas (spécialiste de la pression humaine sur les littoraux), Jean-René Couliou (spécialiste de la pêche et des ports bretons), Jean Debrie (géographie des transports et des réseaux, villes portuaires), Marie Douet (économie des transports), Antoine Frémont (spécialiste du transport maritime et des systèmes de transport de marchandises), Yannick Lageat (géomorphologie) et Françoise Péron (îles et patrimoine maritime). Un historien, André Lespagnol (spécialiste d'histoire maritime), un histopathologiste, Jean-Pierre Joly, ainsi qu'un chercheur à l'IFREMER et spécialiste en environnement littoral, Laurence Miossec, ont également intégré cette équipe pluridisciplinaire. Il faut dire que le défi était d'ampleur car le maître mot de l'ouvrage est de faire ressortir la grande diversité des littoraux, bien souvent masquée par une uniformisation trompeuse. Ce dictionnaire s'inscrit donc résolument dans le monde contemporain dont le fait majeur demeure la mondialisation. Il fournit nombre de synthèses s'appuyant sur des faits récents et qui font état des

dernières avancées de la recherche. Il répond également à l'autre objectif que lui avait assigné Alain Miossec : fournir une définition claire des termes et des concepts en lien avec le littoral et la mer, souvent flous ou galvaudés. Il s'agissait de combler une lacune : proposer un ouvrage géographique qui trouverait sa place aux côtés du *Dictionnaire d'histoire maritime* réalisé sous la direction de Michel Vergé-Franceschi (Robert Laffont, 2002) et du *Dictionnaire amoureux de la mer et de l'aventure* de Jean-François Deniau (Plon, 2002). C'est chose faite d'autant que les auteurs font preuve de pédagogie : ils s'adressent à un large public, chercheurs de toutes disciplines ayant le littoral et la mer dans leur champ d'étude, passionnés de la chose maritime ou citoyens concernés par l'évolution de leur territoire. Ce souci émaille les 64 pages de photographies couleur réparties en deux cahiers, illustrant chacune un phénomène décrit dans l'ouvrage, sans toutefois qu'il y ait de renvoi précis aux notices concernées et vice-versa. Une table des illustrations, placée à la fin du dictionnaire, aurait permis de les mettre davantage en valeur. S'y ajoutent trois figures, un schéma et deux cartes, dont la petite taille ne facilite pas la lecture. Signalons qu'au début du livre se trouve une liste des sigles utilisés, bien utile pour disposer rapidement de leur signification.

Le dictionnaire brasse large avec près de mille notices, d'« aber » à « zoonose », certaines de quelques lignes, d'autres s'étalant sur plusieurs pages. Les auteurs exposent clairement les faits, sans parti pris mais sans éclipser non plus les débats en cours ou les difficultés rencontrées pour définir tel ou tel terme (« Écolabellisation », « Île », « Insularité »). Chaque notice comporte des renvois vers des thèmes proches mais ne fournit pas d'indications bibliographiques : il faut se reporter à la fin de l'ouvrage pour en disposer. Tous les thèmes en lien avec la mer et les littoraux sont abordés de façon exhaustive, c'est là que réside la richesse de ce dictionnaire. Les notices consacrées à l'histoire reprennent la question du rapport à la mer sur la longue durée (« Thalassocratie », « Côtes barbares », « Territoire du vide », « Ordonnance de la Marine », « Peuple de l'Océan »), abordent le chapitre de la guerre et de la stratégie navale (« Combat naval », « (la) Royale », « Mahan », « Mur de l'Atlantique ») sans oublier d'évoquer les « Traités négrières (atlantiques) ». L'amateur d'histoire sera peut-être un peu déçu par des développements parfois succincts, en ce qui concerne par exemple le « Commerce triangulaire » ou le « Proëlla », mais rappelons qu'il s'agit avant tout d'un dictionnaire géographique. Son premier apport est de fournir des définitions claires en matière de géographie physique, ne serait-ce que les mots « Côte », « Estran », « Marais maritime » ou « Mousson ». La présentation des activités générées par la mer et les littoraux donne lieu à des développements passionnants : exploitation des ressources maritimes (les différents types de pêches, « Cétacés », « Goémon », « CIEM »), tourisme balnéaire (« Station balnéaire »), industrie (« Zone industrialo-portuaire »), flux et transports (« Conteneurisation », « Boat people », « Pétrolier », « Cabotage »), urbanisation (« Cabanisation »). Activités qui génèrent des conflits (« Littoralisation des activités et des hommes », les « Conflits d'occupation de l'espace littoral ») et qui créent ou augmentent les risques (« Catastrophe », « Tsunami », « Erika », « Xynthia », « Marée verte », « Écoréfiés »). L'ouvrage permet aussi d'appréhender la politique d'aménagement du territoire menée en France et de mesurer son évolution et ses à-coups du « Domaine public maritime » à la « Loi Littoral ». Il rappelle le rôle des rapports Bonnot et Piquard dans la construction d'une « politique du littoral et de la mer ». Il met en avant l'apparition de nouvelles préoccupations telles que le développement durable à l'échelle mondiale et sa mise en œuvre en France et ailleurs (« Agenda 21 », « Grenelle de la mer », « Coastal Management Act », « Gestion intégrée des zones côtières ») sans oublier ses acteurs comme « Greenpeace » ou « WWF ». Des notices très intéressantes sont consacrées à l'émergence du patrimoine maritime en France

et à l'engouement qu'il suscite (« Fêtes du patrimoine maritime », « vieux gréement »). D'autres sont plus surprenantes mais s'intègrent bien au projet en englobant ce qui a trait à la culture, à l'art ou la littérature (« Peintre de la marine », « Écrivains de la mer », « *Nautilus* », « Robinsonnade », « Cuisine(s) de la mer »).

En dépit de quelques oublis (littoral, marin, agriculture littorale, voire la ceinture dorée bretonne), ce dictionnaire se lit avec intérêt au hasard des notices ou pour rechercher un terme précis. Il jongle entre les échelles d'analyse et au-delà de satisfaire la curiosité du lecteur, il stimule sa réflexion. C'est pourquoi il s'adresse à tous les passionnés de « la mer et des côtes », historiens ou non.

Emmanuelle CHARPENTIER

STUMPP, Sébastien, JALLAT, Denis (dir.), *Identités sportives et revendications régionales (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles). Contribution des pratiques sportives à l'Europe des « petites patries »*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Sports, cultures, sociétés », 2013, 160 p.

Cet ouvrage collectif, dirigé par Sébastien Stumpp et Denis Jallat, maîtres de conférence, l'un à l'université de Picardie et l'autre à l'université de Strasbourg, propose une réflexion sur les relations entre sport et régionalisme à partir de quelques cas emblématiques en France, Belgique, Espagne ou Italie. Ce rapprochement fort judicieux atteste de la vitalité des recherches pluridisciplinaires en sciences humaines et sociales en matière de sport et d'activités physiques. Ce champ de mieux en mieux balisé offre ainsi des angles d'approche inédits sur l'étude des « petites patries » (comme le souligne le sous-titre).

Au diapason d'un certain regain d'intérêt pour des pratiques physiques très localisées comme en témoigne l'exposition au musée San Telmo de San Sebastian sur *l'arrijazotsaileak*, discipline de force propre au pays basque du « lever de pierre », dans le cadre de laquelle deux concurrents s'affrontent selon une codification précise, ou le succès du « pilou », sport de jonglage et d'échanges d'un volant entre adversaires propre à la région niçoise, les contributeurs de cet ouvrage analysent en profondeur et souvent sur le temps long, les interactions entre pratiques physiques sur les identités locales.

Cet ouvrage, sans prétendre être une somme, offre de riches et nombreuses pistes de réflexion et livrent des connaissances précises sur les sujets traités, fruit d'un travail d'archive souvent fouillé. Les temporalités sont très variables en fonction des thèmes eux aussi très différents, abordant aussi bien les sports en général que certaines disciplines comme le football, le judo ou le gymnastique.

Bien encadrées par une solide introduction qui prend le soin d'inscrire le propos dans un ensemble de travaux de référence ainsi qu'une conclusion prospective des directeurs d'ouvrage, les contributions s'apparentent à des études de cas. Ainsi, l'utilisation du sport par la Ligue du nord en Italie dans le but de définir une identité padane est étudiée par l'historien Sergio Giuntini. Il est intéressant de mettre en miroir l'étude de Didier Rey et de Xavier Pujadas sur le poids du sport pour définir les identités corse ou catalane.

L'ouvrage montre également comment le sport peut jouer un rôle dans le cadre de conflits communautaires, comme le montre Haimo Groenen au sujet de l'implantation du judo en Belgique, tributaire du conflit entre Wallons et Flamands ou dans le cas alsacien très particulier de la période 1870-1918 étudié par les directeurs de l'ouvrage et Julien Fuchs.

Aurélié Épron (auteur, en 2008, d'une thèse sur l'invention de la lutte bretonne) et Julien Fuchs, tous deux enseignants à l'université de Brest, s'attachent au cas du « gouren » des années trente aux années quatre-vingts comme vecteur d'exaltation de l'identité celtique. Les auteurs montrent comment cette « lutte bretonne » a été présentée comme un héritage ancestral du celtisme local et s'est apparentée à un folklore. Le « gouren » devient pendant l'entre-deux-guerres un « sport national breton » s'inventant des symboles (drapeau fédéral et serment des lutteurs) qui tournent le dos aux attaches françaises. Les auteurs évoquent avec pertinence comment la modernisation sportive du « gouren », devenue indispensable à partir des années soixante face aux autres sports de combat, se heurte à son « modèle identitaire ». Pratiquer le « gouren » s'apparentait souvent à un acte de militantisme : les auteurs évoquent le cas emblématique de Patrick Le Goarnic, brillant lutteur et héraut du régionalisme breton. L'étude nous plonge dans les différentes approches de ce sport aux cours des années soixante entre « Falsab » voyant la lutte comme un folklore intangible et « Brug-bag », moins radical, défendant une vision davantage sportive inscrite dans le giron de la fédération française de lutte, correspondant à différentes visions de l'identité bretonne.

Entre analyse d'inventions de tradition (le sport comme héritage culturel) et de pratiques bien ancrées dans la vie locale (le sport comme compétition), cet ouvrage constitue une riche contribution à une histoire régionale comparée, montrant comment le sport a pu contribuer et contribue encore aujourd'hui à modeler les identités.

Yvan GASTAUT

FOURNIER, Laurent-Sébastien, *Mêlée générale. Du jeu de soule au folk-football*, Rennes, PUR, collection « Essais », 2012, 258 p.

Tel qu'il est pratiqué aujourd'hui dans diverses localités de Grande-Bretagne, le folk-football participe à la fois du « jeu », du « sport » et du « rite ». D'emblée, Laurent Sébastien Fournier ne cache pas que ces « catégories sont piégées » en ce qu'elles masquent la difficulté qu'il y a à dire la diversité des pratiques qu'elles recouvrent ». En outre, selon l'auteur, l'intérêt de ces dernières tient à leur « profondeur historique » qui conduit à « fréquenter des sources remontant aux époques moderne et médiévale ». Le folk-football est bien un « jeu issu des sociétés pré-industrielles ». Mais il est « rituellement » reproduit de nos jours, ce qui l'amène à subir l'influence du « sport ». Ainsi, ce « jeu rituel partiellement sportifié » apparaît comme « une pratique originale, hybride, donc bonne à penser » (p. 66). Considéré purement et simplement comme « du sport » par certains joueurs, ce jeu est défini comme « opposé au sport » par ceux des historiens qui se réfèrent aux analyses de Norbert Elias et Éric Dunning sur le « processus de civilisation » (*Sport et Civilisation. La violence maîtrisée*, 1986). À l'encontre de ces théories évolutionnistes, l'auteur se fonde sur les relations entre le folk-football et la soule pour étayer la thèse selon laquelle, en matière de jeux collectifs, les revitalisations sont aussi importantes que les permanences.

La démarche adoptée part du présent pour dégager la complexité des processus historiques qui entrent en jeu. Un reportage vivant et détaillé sur le « *ba'game* » tel qu'il est pratiqué à Kirkwall (îles Orcades – Écosse) appelle des comparaisons avec des jeux de balle en vigueur sur les Bords anglo-écossais, à mi-chemin entre folklore et affirmation identitaire (comme l'a montré par ailleurs la contribution



de L. S. Fournier, « Jeux et rites festifs de la région des Borders (frontière anglo-écossaise), XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles », dans les *Actes* du colloque de Châteaubriant, édités par Jean-Claude Meuret, Dominique Le Page, Michel Catala, (*Frontières oubliées, frontières retrouvées.*, Rennes, PUR, 2012). Parmi d'autres manifestations analogues, l'auteur retient l'*Ashbourne Royal Shrovetide Football* qui se joue non loin de Rugby, en Angleterre centrale. L'analyse fine des aspects historiques, sociaux et juridiques de ces pratiques et la critique des interprétations préalables des érudits, des folkloristes et des anthropologues débouchent sur des propositions relativement novatrices. Il s'avère que Kirkwall et Ashbourne perpétuent une variété de soule en tant que « jeu de bataille » ; celle-ci doit être distinguée des variantes de la « pelote » (ou « éteuf »), ces jeux de course et de vitesse que connaissent les Borders. La comparaison avec le jeu de soule français (soit reconstitué, le plus souvent dans une optique patrimoniale, soit délibérément ludique) permet une relecture décapante des discours mythiques sur l'origine des sports, tandis que la comparaison avec le rugby pose la question de la permanence de la « mêlée ». Le folk-football donnerait ainsi la clef de l'étude anthropologique du « monde du ballon » dont la fig. 28 (p. XIV du cahier d'illustrations) schématise la « structure concentrique » pour mieux synthétiser celle-ci, selon une cosmologie que le recenseur est tenté de qualifier de dantesque ! Il faut, à ce propos, féliciter les PUR, pour la qualité d'ensemble de ce cahier central qui juxtapose un indispensable dossier cartographique et des clichés très parlants, dus pour la plupart à l'auteur (formes différentes de balles ; types de mêlées observées ; pratiques sociales associées à ces manifestations). La qualité de ces enquêtes de terrain et la subtilité de ces analyses incitera le lecteur à passer sur certaines approximations peu convaincantes qui ne mettent pas en cause l'argumentation de fond, mais qu'il n'est peut-être pas inutile de pointer au passage.

Ainsi, on conviendra volontiers avec l'informateur irlandais de l'auteur que le *road bowling* « constitue manifestement une référence en matière de jeu traditionnel ». Mais la description, sans doute trop rapide, de ce jeu qui est donnée ici (p. 46 : « pousser une balle sur la route avec un maillet ») ne correspond pas aux observations du signataire du présent compte-rendu. Ce dernier a assisté, par hasard, un dimanche matin, en 2012, sur une petite route de campagne irlandaise, à un « *round* » de ce jeu sportif qui n'est plus pratiqué que dans le West-Cork et dans le comté d'Armagh (mais aussi dans certaines villes d'Amérique du Nord, par les populations de souche irlandaise). En bref, il s'agit pour les concurrents (deux par partie, en général) de lancer en l'air une boule métallique un peu plus lourde qu'une boule de pétanque. À l'endroit où la boule s'arrête, on fait une marque à la craie d'où partira le lancer suivant. Les assistants suivent les joueurs en ne ménageant ni leurs conseils ni leurs encouragements à celui sur lequel chacun a parié. Le gagnant est celui qui a effectué le moins de tirs possibles sur trois miles de distance (environ 4 km). Le *Road Bowling* s'est aujourd'hui institutionnalisé sous l'égide de l'*Irish Road Bowling Association (Bol Chumann na hEireann)* [<http://www.irishroadbowling.ie/>]. D'autre part, il est permis de sourire de l'intrusion de l'expression « avoir maille à partir » (et non « à partie », comme indiqué par erreur) dans l'intéressant essai d'analyse croisée des champs sémantiques respectifs du « combat et du tricot », à coup de Gaffiot et de Harrap's (p. 163-164) ! En effet contrairement à ce que suggère la note 82 (p. 164), cette « maille » n'a absolument aucun rapport avec la « pelote », dérivée du latin *pila*, qui désigne la « balle à jouer ». Il s'agit étymologiquement de la plus petite monnaie médiévale (*metallia*) qu'il était donc impossible de se partager (« *partir* ») sans se disputer.

Il serait mesquin de poursuivre sur ce registre. Dans une perspective ethnosociologique, l'originalité du folk-football offre des pistes nouvelles pour considérer l'évolution, la diffusion et le sens des pratiques ludiques et sportives dans un contexte

contemporain de réagencement permanent des frontières entre les catégories du « jeu », du « sport » et du « rite ». Dans la perspective historique du présent compte-rendu, sous l'apparence d'une pratique « primitive » dénuée de sens, la « *mêlée générale* » (caractéristique du folk-football comme de la soule) s'avère en fait structurer tout un système social et symbolique « élaboré dans le temps long » et qui se serait perpétué jusqu'à nos jours « en s'adaptant lui-même à la modernité ». Le propos de l'auteur prend ainsi toute sa portée en démontrant que le processus de « sportification » n'est pas inéluctable (p. 230-231).

À l'encontre des idées reçues qui assimilent le « passage des jeux aux sports à une étape obligée de l'évolution des pratiques », conformément aux théories d'Elias et Dunning, voici un témoignage convaincant de ce que « certains jeux particulièrement « primitifs » peuvent survivre à la modernité [...] grâce à l'influence conjuguée des sports et des médias modernes », selon un mécanisme de « filiation inversée », pour reprendre ce concept familier aux anthropologues. « Pas de « sport » au Moyen Âge », décrétait catégoriquement l'historien Jacques Le Goff interrogé par Nicolas Truong (*Une histoire du corps au Moyen Âge*, Paris, Liana Levi, 2003). Au sens actuel du mot, c'est une évidence : on n'est plus au Moyen Âge, nul n'en disconvient ! Toutefois, comme le rappelle à juste titre ici l'auteur (p. 128), la suite de Jean-Jules Jusserand, sous la forme *desport*, le terme « sport » est attesté en vieux français dès le XII<sup>e</sup> siècle, dans le *Roman d'Eneas* (vers 1160). Étymologiquement, *se desporter*, c'est « se divertir », « se défouler ». La « *Mêlée générale* » invite à reconsidérer la question en apportant des éléments de réflexion solidement documentés. Dans cette optique, le concept d'« ethnoludisme » forgé par Pierre Parlebas apporte un éclairage intéressant. La logique interne de tels jeux sportifs serait en consonance avec leur culture d'appartenance : rapports de pouvoir, formes de sociabilité, rapports avec l'environnement...

Bernard MERDRIGNAC

MARAI, Jean-Luc (dir.), *Historiens de l'Anjou*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2012, 208 p.

Le colloque et l'exposition qui, en 2009, furent à l'origine de ce volume avaient pour objectif de sortir de l'ombre des historiens ayant travaillé en Anjou (et donc, à quelques exceptions près, sur l'Anjou). Les organisateurs n'affichaient pas l'ambition de présenter un panorama complet de l'historiographie angevine depuis l'Antiquité. Un tel projet aurait nécessité, on s'en doute, un investissement considérable. De là un certain nombre de lacunes, que Jean-Luc Marais signale d'emblée dans la présentation de l'ouvrage : l'érudition des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la contribution plus tardive des vulgarisateurs ont, par exemple, été sacrifiées. Les quatorze chapitres du livre, ordonnés chronologiquement, n'en retracent pas moins les grandes étapes du développement de l'historiographie locale depuis ses origines. Trois chapitres portent sur un type de sources : sources antiques dans la contribution de Jean-Michel Cauneau ; récits hagiographiques des VI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles dans celle de Damien Heurtébise ; enfin Noël-Yves Tonnerre s'intéresse aux sources angevines de l'histoire de la Bretagne (et par conséquent n'aborde pas directement l'histoire de l'Anjou). Les autres chapitres sont consacrés à quelques figures marquantes ou représentatives de l'historiographie locale. Mais peut-on qualifier d'« historiens » tous ces hommes qui, aux différentes époques, étudièrent l'histoire de l'Anjou ? C'est le problème que soulève Jacques Maillard à propos du « Journal de Louvet », un manuscrit

du début du xvii<sup>e</sup> siècle, bien connu des érudits locaux. La question mérite en effet d'être posée, en tout cas pour ce qui concerne les périodes caractérisées par une très faible spécialisation des activités intellectuelles. Comme le mettent en évidence plusieurs chapitres du livre, il s'agissait la plupart du temps de polygraphes, historiens certes, mais aussi, à l'image d'un François Grille (1782-1853), poètes ou dramaturges. Et au Moyen-Âge, observe Isabelle Mathieu, « se dire ou être dit historien marque davantage une activité qu'un état social ».

Pour Isabelle Mathieu, la chronique d'Anjou de Jean de Bourdigné, publiée à Paris en 1529, constitue la première tentative d'écriture d'une histoire du territoire de la province saisi dans sa globalité. Ce texte met en outre en évidence trois dimensions essentielles du travail des historiens locaux. En premier lieu, l'intérêt des lettrés pour l'étude de l'histoire locale était l'expression d'une conscience provinciale, appelée d'ailleurs à s'affermir par la suite. Dans sa chronique, Jean de Bourdigné célébrait les beautés de sa petite patrie natale. Par ailleurs, ce clerc, qui s'adressait à la noblesse provinciale, s'efforçait de mettre en évidence tout ce qui rattachait l'Anjou au royaume de France. Il contribua enfin à l'élaboration d'une image régionale fondée sur quelques stéréotypes qui allaient constituer le socle d'un discours de caractérisation (il évoquait notamment « la fertilité, la douceur et aménité du pays », la qualité de son vin, l'excellence de son université...) Ainsi que l'a par ailleurs montré François Guillet dans son travail sur la Normandie, les études historiques contribuèrent au cours des siècles à poser les fondements d'une identité provinciale. Les motivations des feudistes étudiés par Cécile Masala étaient évidemment tout autres. Cependant, quelques décennies avant que les chartistes ne se mettent à l'ouvrage, ils procédèrent à un premier travail de tri et de classement des archives des seigneuries laïques.

Cinq chapitres du volume portent sur le xix<sup>e</sup> siècle. Et l'on peut regretter que les contributions consacrées aux décennies post-révolutionnaires n'aient pas abordé de front la question essentielle des répercussions de la création du Maine-et-Loire sur la représentation du territoire et sur la pratique historique (Marc Bergère évoque il est vrai ce problème, mais pour une période plus récente). Jean-Luc Marais s'est intéressé à Jean-François Bodin (1766-1829), un auteur très représentatif de son époque. La passion de cet ancien administrateur de district pour l'étude du passé procédait en partie du sentiment qu'il éprouvait d'avoir vécu une césure majeure dans le cours de l'histoire. Par ailleurs, comme beaucoup d'« antiquaires » du début du xix<sup>e</sup> siècle, c'est en s'intéressant à l'archéologie monumentale qu'il découvrit l'histoire (ce basculement, caractéristique de l'ensemble de la nébuleuse érudite, a fait l'objet d'une étude récente d'Odile Parsis-Barubé). Enfin Bodin affirmait vouloir écrire une histoire des peuples, et non des seuls hommes illustres, destinée au peuple. Quantité d'érudits provinciaux étaient persuadés, à l'image de Bodin, que l'histoire qu'ils pratiquaient, parce qu'elle était locale, et donc concrète, vivante, était davantage que toute autre susceptible de toucher un lectorat populaire, supposé insensible aux abstractions et aux généralisations de l'histoire nationale. Une même ambition pédagogique animait André Blordier-Langlois (1771-1848), historien de la ville d'Angers, dont Sylvain Bertoldi retrace le parcours insolite (avant d'être nommé sous-bibliothécaire, il fut successivement tisserand, fabriquant de mouchoirs puis instituteur). Comme la plupart des historiens de son temps, Blordier-Langlois entendait travailler à partir de documents originaux. Et ce n'est jamais sans émotion qu'il manipulait les vieux parchemins. François Grille, autre polygraphe, surtout connu pour avoir dirigé entre 1812 et 1830 le bureau des sciences et arts du ministère de l'Intérieur, était également convaincu de la nécessité d'exploiter des sources inédites. Toutefois sa rigueur, voire sa probité intellectuelle, ne tardèrent pas à être mises en cause. C'est qu'il existait désormais une organisation

collective des études historiques. La cohésion de cette nébuleuse historiographique, dont le réseau des sociétés savantes formait l'armature, était en partie fondée sur l'adhésion de chacun à des principes de méthode. François Comte s'est penché sur les travaux de la commission archéologique du Maine-et-Loire, émanation de la société d'agriculture de ce département. Animée par des avocats, des magistrats, des ecclésiastiques, des conservateurs de bibliothèque, elle était censée dresser un inventaire monumental de l'Anjou. Mais elle s'orienta très vite vers la recherche historique pure.

Tous ces érudits évoqués dans le recueil semblaient éprouver le même attachement à l'égard de leur petite patrie angevine (on peut encore mentionner, en illustration de cette tendance, l'historien choletais Auguste Amaury Gelluseau). Jean-Luc Marais raille le patriotisme local des ces « historiens de terroir », qu'il qualifie de naïf et de ridicule. Mais l'essentiel n'est-il pas d'essayer de comprendre ce qui pouvait motiver ce provincialisme des élites locales (on pense ici au beau travail que Pierre Yves Saunier a consacré à l'« esprit lyonnais », et aux enjeux sociaux du discours de caractérisation). Tel n'était pas, il est vrai, l'objet du livre. En revanche, on devine au fil des chapitres, que les historiens de l'Anjou contribuèrent de manière décisive à faire advenir une conscience provinciale, dont on peut se demander comment elle put s'accommoder des découpages introduits par les réformes de la Révolution.

Avec le XIX<sup>e</sup> siècle s'amorce une scission au sein du champ historiographique. À l'« érudit », c'est-à-dire à l'amateur, s'oppose désormais l'historien de profession. La création de l'École des chartes en 1821 – François Grille y prit une part active – marque une première étape dans cette dissociation qui ne s'achèvera pleinement qu'après 1870. Les archivistes du Maine-et-Loire ne se contentèrent pas de constituer les fonds conservés à Angers (une œuvre immense, qu'Élisabeth Verry expose en détail). Ils jouèrent également le rôle de médiateurs, acclimatant les amateurs aux principes de la critique. Le fait n'est pas mentionné, mais Jacques Levron, directeur des archives entre 1933 et 1954, rédigea par exemple un opuscule destiné aux auteurs de monographies communales. Mais l'École des chartes apporta également sa contribution à la connaissance de l'histoire de l'Anjou : Élisabeth Verry a recensé 51 thèses de fin d'études concernant la province. Elle a également identifié leurs auteurs et a pu établir que les élèves de l'École des chartes auteurs d'une thèse sur l'Anjou n'avaient qu'exceptionnellement des attaches dans cette province. Ainsi l'historien du local, dès lors qu'il est un professionnel, cesse d'être un historien local.

L'article de Serge Chassagne est un inventaire un peu sec des principaux travaux universitaires consacrés à l'Anjou depuis les années 1950. Dans le dernier chapitre du livre, Marc Bergère, s'appuyant sur son expérience de la recherche en histoire contemporaine, aborde la question du choix de l'échelle spatiale, qui « a cessé d'être un impensé pour les historiens ». Les universitaires ont en effet rompu avec les conceptions anciennes des érudits ou des pédagogues, qui ne pensaient le local que dans une relation d'emboîtement avec le national : la monographie locale n'était qu'une pièce d'un grand puzzle. Il est désormais admis, du moins en principe, que le choix d'une échelle d'observation donnée est déterminé par des considérations heuristiques. Aucune focale ne se voit accorder de privilège particulier. Il est vrai qu'en France, le département – entité ni plus ni moins artificielle qu'une autre – continue d'être préféré à d'autres cadres. En tout cas, pour ce qui concerne l'histoire postérieure à 1790, le choix de la départementalisation se justifie pleinement dès lors que l'on s'attache à un niveau de la réalité sociale constitué ou informé par l'État (dans le cas des travaux de Marc Bergère, l'épuration, pour d'autres la politique). Par ailleurs, explique Marc Bergère, une ambition comparatiste sous-tend désormais l'approche monographique de l'histoire. Chose qui était totalement étrangère à l'éru-

dition traditionnelle, celle des élites angevines, focalisée sur la mise en évidence des particularismes provinciaux (dont la France était censée être la parfaite synthèse). L'ultime chapitre du livre met donc clairement en évidence ce que l'avènement de la recherche universitaire a introduit comme changement dans la manière dont les historiens conçoivent l'étude des territoires locaux.

François PLOUX

GALLICÉ, Alain, REYDELLET, Chantal (dir.), *Talabardoneries ou échos d'archives offerts à Catherine Talabardon-Laurent*, Rennes, Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 2011, 350 p.

Sous ce titre à première vue quelque peu étrange se cache un bel hommage à Catherine Talabardon-Laurent, archiviste chevronnée et bien connue des historiens travaillant sur la Bretagne. En poste aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine à partir de 1975, elle prend ensuite la tête des archives municipales malouines pendant cinq ans avant de devenir directrice des archives de Rennes, poste qu'elle occupe jusqu'à sa présente retraite, pendant plus de 20 ans de services rendus, sans compter les 17 ans à la tête de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne. Autant de temps pour nouer des relations professionnelles ou amicales dans le milieu de la recherche rennaise et bretonne. Allain Gallicé et Chantal Reydellet ont en effet réussi à rassembler pas moins de 28 contributions, autant de preuves d'amitié, allant des collègues archivistes jusqu'aux plus jeunes des chercheurs. Ne nous y trompons pas, il s'agit là d'un recueil de « mélanges » qui fait se côtoyer des articles aussi variés qu'éloignés dans leur sujet ou leur thème choisi. Néanmoins, un principe simple et clair à la fois guide l'ouvrage et à l'avantage de lui donner une ligne directrice en rapport direct avec le métier d'archiviste. En effet, chaque contribution présente au public un document (textuel mais aussi visuel ou même multimédia) analysé finement ensuite par un historien. Ce livre séduisant a d'emblée le mérite d'interroger sur le rapport que l'historien ou l'archiviste entretient avec les documents (la « proie » de l'historien, comme disait M. Bloch). Pour reprendre à quelques mots près une formule de préface, il s'agit avant tout de concilier rigueur scientifique et intérêt personnel de l'archiviste (p. 5).

Les premières contributions reviennent en détail sur des moments fondateurs de la carrière de l'archiviste, à l'image du texte de Jacques Charpy qui évoque les quatorze années de recherche d'un site pour les archives municipales de Saint-Malo, auxquelles Catherine Laurent mit un terme. Michel Maréchal revient ensuite sur ces journées de découverte qui font le charme du métier d'archiviste : celle d'un document inédit du XI<sup>e</sup> siècle dans des registres d'une petite commune du département. Ce « frisson paléographique » (p. 55), C. Talabardon-Laurent a dû le connaître plus d'une fois. Et les auteurs de l'ouvrage ont aussi voulu faire part de ce sentiment avec leurs divers documents sortis des archives. Après que B. Merdrignac ait prévenu, non sans humour, de l'usage du faux dans la pratique de l'histoire, un grand nombre de documents sont analysés en détail par les auteurs. Nous n'en présentons ici que quelques-uns. Une réalité que nombre de chercheurs connaissent, les documents relatifs à un espace donné ou à un thème sont parfois disséminés dans de très nombreux centres d'archives. C'est le cas pour ces chartes des ducs de Bretagne conservées dans les archives de Burghley House (Lincolnshire) que Michael Jones a exhumées. Mais bien souvent, des documents exceptionnels restent encore inexploités, bien que sous nos yeux. Dans les dépôts d'archives de France

et de Navarre, bien des documents attendent de sortir de leur carton. C'est ce que Philippe Hamon et Karine Pouessel illustrent bien en présentant un remarquable document qui, relatif à la localisation du Parlement de Bretagne en septembre 1560, restait conservé tout simplement dans les archives rennaises (p. 147-159). Parfois, la découverte est moins aisée et l'historien se mue en archéologue du manuscrit. Gauthier Aubert présente ainsi un document inédit sur la révolte du Papier timbré (1675), pour laquelle, croyait-on, on n'apporterait plus de documents nouveaux (p. 169-181). La lettre du procureur général au parlement de Bretagne à Colbert se trouvait dans le fonds Clairambault de la Bibliothèque nationale de France et n'était pas classée dans la correspondance de Colbert bien connue à la BnF. « Preuve, s'il était besoin, que les archives, mêmes publiques, recèlent encore des trésors à côté desquels les chercheurs les plus chevronnés peuvent passer, quand bien même d'excellents inventaires sont là pour les aider ». Que dire alors des archives privées, si difficiles d'accès, qui dorment dans telle ou telle armoire de châtelain ? Georges Provost en a fait l'expérience, mais a bénéficié de copies de poèmes bretons conservés aux archives du Finistère (p. 199-215).

Si les manuscrits gardent dans ce volume une place importante, d'autres types de sources ne sont pas oubliés telles ces « archives de pierre » (entendez sculptures) du *xvi<sup>e</sup>* siècle que présente Jean-Claude Meuret. Les dépôts d'archives regorgent également de pièces iconographiques trop peu connues du grand public, à l'image de la magnifique lithographie d'Alfred Guesdon représentant le port de Saint-Malo vers 1850, exhumée par Michel Renouard. Daniel Pichot présente quant à lui un portrait de l'historien du *xv<sup>e</sup>* siècle Pierre Le Baud conservé à la BnF. Alain Croix fait la part belle à des documents trop peu utilisés par les historiens : les photographies. En effet, si l'auteur présente de beaux clichés de la fin du *xix<sup>e</sup>* siècle conservés au musée d'Orsay, l'accent est également porté sur ces innombrables photographies « qui dorment dans tant de cavernes d'Ali Baba ».

Les documents présentés sont si divers qu'une réelle interrogation sur la notion même d'archives peut s'imposer au lecteur. Ainsi, on s'aperçoit que les noms de rues aussi ont des archives. C'est ce que révèle l'article de Bruno Isbled en présentant un document de 1726, dans lequel les origines des noms de rues rennaises sont dévoilées. Christiane Plessix Buisset rappelle également à quel point nombre de greniers français regorgent de trésors d'archives qui pourraient être déposées aux archives locales. En fouillant dans le passé familial, elle a découvert ainsi le destin bouleversant d'un instituteur alsacien refusant la nationalité allemande après 1871. L'exemple choisi par Jean Le Bihan illustre quant à lui une pièce d'archive issue... d'un archiviste du début du *xix<sup>e</sup>* siècle et peut inciter à entamer une histoire des archives et des archivistes.

Tous les documents et articles des auteurs n'ont pas pu être présentés ici. Il reviendra au lecteur curieux d'aller y retrouver des documents inédits et expliqués par des spécialistes réunis autour d'un bel hommage. Catherine Laurent dispose désormais dans sa bibliothèque d'un document écrit, imprimé, et relié. Ce livre pourra lui apparaître comme une archive de sa carrière (parmi tant d'autres) mais surtout comme une archive de ses amitiés.

Antoine RIVAULT